



**MANAGEMENT DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA FAMILLE DE  
SOS VILLAGES D'ENFANTS EN R.D. CONGO FACE AUX OBJECTIFS DU  
MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT**

**« CONFIDENTIEL »**

**MASTER SPECIALISE EN MANAGEMENT STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL**

Présenté et soutenu publiquement par

TULINABO MUNZALI Luc

Travail dirigé par

Professeur MUBAGWA CHIHINDA MUKO

Docteur en Economie

Promotion Janvier 2012

**EPIGRAPHE**

**« Car l'Éternel donne la sagesse, de sa bouche sortent la connaissance et l'intelligence »**

**Proverbes 2 : 6**

**“ Tout le monde a sa grandeur car chacun peut rendre service ”**

**MARTIN LUTHER KING**

**“ Créer une vision irrésistible est un des privilèges du leader, et une des responsabilités les plus fortes qui pèsent sur lui.”**

**Ken BLANCHARD**

**DEDICACE**

A toi mon épouse Marie José Namatakala pour l'affection, la patience et le soutien

A tous mes enfants, pour tous les sacrifices consentis et vos efforts à la formation

A mon père Munzali Mwenzi Enoch pour vos encouragements à la persévérance.

## **REMERCIEMENTS**

Nous adressons nos remerciements les plus sincères aux personnes suivantes :

Tous nos formateurs de la fondation 2IE, veuillez trouvez ici les fruits de votre labeur,

Monsieur CHINYABUUMA Bernard, détenteur du bâton de commandement de SOS Villages d'Enfants en République Démocratique du Congo, de nous avoir autorisé de réaliser notre stage dans votre organisation,

Monsieur CIRAANE Cisika, Directeur du Village d'enfants SOS Bukavu pour votre encadrement durant toute la période de stage,

Dr BAHINDWA Blandine, médecin directeur du Centre Médical SOS Bukavu pour un bon cadre de l'exercice professionnel.

Tous ceux qui ont contribué dans la récolte des données au sein du Programme de Renforcement de la Famille de SOS villages d'Enfants en République Démocratique du Congo : Baliho, Irengé, Sophie, Zabona, Chibike Emmanuel, Weteshe Weteshe, Mawazo Agnes et Murhabazi Jonas pour ne citer que ceux-ci.

Professeur MUBAGWA CHIHINDA MUKO, pour avoir accepté de diriger ce travail. Sans vos analyses et critiques scientifiques et vos orientations combien louables ce travail ne pouvait arriver à terme.

## RESUME

Dans ce mémoire, nous avons analysé les actions de Programme de Renforcement de la Famille de SOS Villages d'Enfants qui contribuent à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

SOS Villages d'Enfants contribuent à la réduction de l'extrême pauvreté en accordant aux parents et ou tuteurs des enfants, des microcrédits pour réaliser les activités génératrices des revenus. L'augmentation de revenus au sein du ménage a permis aux parents et tuteurs de répondre mieux aux besoins primordiaux de leurs enfants.

La stratégie de microcrédit favorise plus les femmes responsables de ménage à développer des activités génératrices des revenus. Certes, l'effectif réduit des personnes sorties du programme en huit ans et la mauvaise application de cette stratégie par les bénéficiaires et les gestionnaires du programmes des microcrédits n'a pas permis à plusieurs femmes à atteindre l'autonomie. Des tests statistiques menés au moyen de la chi-carre ( $X^2$ ) nous ont permis d'affirmer ce qui est annoncé ci-haut.

SOS Villages d'Enfants assure la scolarisation des enfants bénéficiaires. Les scolarisés parviennent à achever l'école primaire et secondaire. L'assistance en matière de la scolarisation ne souffre pas de discrimination car les garçons et les filles bénéficiaires ont toutes les chances d'étudier.

Les résultats des Programmes de Renforcement de la famille comparés aux indicateurs des OMD montrent que ce programme a des indicateurs appréciables mais n'a pas encore atteint les standards recommandés pour 2015.

SOS villages d'Enfants contribue à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, cependant ses moyens sont limités par rapport à nombre élevé d'enfants dont il a la charge. Il a besoin d'un partenariat avec les organisations nationales et internationales pour accroître ses performances; et produire un grand impact dans les communautés des bénéficiaires du Programme de Renforcement de la Famille.

### **Mots Clés :**

**1. OMD 2. Scolarisation 3. Autonomisation 4. Femme 5.Pauvreté**

## **ABSTRACT**

In this thesis, we studied activities of Family Strengthening Program of SOS Children's Villages of Democratic Republic of Congo which are in accordance with the millennium goals.

Through its Family Strengthening Program, SOS Children's Villages contributes to the reduction of the extreme poverty by giving small credits to parents and tutors for carrying out revenue generating activities. The increasing of the revenue in households allows the parent and tutors to satisfy main needs of children.

The strategy of providing small credits has empowered more women, who are also responsible of their households to develop their revenue generating activities. Sure, the reduced numbers of people who got out the program in the eight years, the wrong doing of the beneficiaries and the difficulties en countered in the management of the small credits program did not allow many women to become totally autonomous.

By using a statistical test (The  $X^2$  test) we confirmed what is suggested above.

SOS Children's Villages insures the schooling of children and they finish both primary and secondary studies without any discrimination, since boys and girls have equal chance and rights.

The Strengthening Family Program contributes to development Millennium goals but it has not reached yet the foreseen 2015 standards. Considering the thousands of beneficiaries the program has in charge, it is clear that there are so many limitations due to low means. For this reason, SOS Children's Villages Democratic Republic of Congo needs to develop partnership with national and international organization in order to increase the performances and produce much impact in beneficiaries communities which the program has in charge.

### **Key words**

- 1. Millennium goals      2. Schooling   3. Autonomous   4. Women      5. Poverty**

**LISTE DES ABREVIATIONS**

AGR : Activité Génératrice des Revenus

EDS : Enquête Démographique et Sanitaire

EP : Ecole Primaire

EPSP : Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnelle

IDH : Indice de Développement Humain

OMD : Objectif du Millénaire pour le Développement

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

MPO : Management Par Objectif

N° : Numéro

PADMG : Projet d'Appui au Développement du Microcrédit au Gabon

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PRF : Programme de Renforcement de la Famille

SOS VE : SOS Villages d'Enfants

US \$ : Dollar Américain

RDC : République Démocratique de Congo

2iE : Institut International de l'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement

## **SOMMAIRE**

Ce travail se subdivise en sept parties importantes :

1. L'introduction présentera une introduction générale du travail, le contexte, la justification, et la problématique,
2. Les hypothèses et les objectifs
3. Matériels et Méthodologies : cette rubrique présentera les démarches des accords de stage de recherche et la présentation de SOS Villages d'enfants ; la méthodologie, les choix des indicateurs, la revue des littératures et travaux empiriques.
4. Résultats
5. Discussions et analyses
6. Conclusions
7. Recommandations, perspectives et limites



## LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : Bénéficiaires des microcrédits classés selon le montant reçus et le sexe

Tableau n° 2 : Distribution des montants de microcrédits entre les sexes à partir des chi-carrés

Tableau n° 3 : Remboursement en totalité selon le montant de microcrédit obtenu

Tableau n° 4 : Relation entre le montant du microcrédit et le remboursement total

Tableau n° 5 : Relation entre remboursement du microcrédit et le sexe

Tableau n° 6: Bénéficiaires des microcrédits classés selon le sexe

Tableau n° 7 : Exercice des activités lucratives avant l'obtention du microcrédit

Tableau n° 8 : Activités réalisées avec les fonds de microcrédit

Tableau n° 9 : Poursuite des AGR financées par le microcrédit

Tableau n° 10: Les activités exercées permettent d'atteindre l'autonomie

Tableau n° 11: Bénéficiaires et tuteurs assistés par le site de Bukavu

Tableau n° 12 : Activités réalisées par les bénéficiaires de microcrédits

Tableau n° 13: Répartition des AGR par rapport aux ménages

Tableau n° 14 : Autonomisation des ménages par PRF RD Congo

Tableau n°15 : Elèves achevant le cycle primaire et secondaire du PRF RDC

Tableau n°16 : Egalité des sexes dans la scolarisation du PRF

Tableau n°17 : Microcrédits accordés aux femmes par rapport aux hommes

Tableau n°18: Comparaison des résultats PRF aux Indicateurs des OMD

## **LISTES DES FIGURES**

Figure n°1 : Histogramme de fréquence des ménages du programme et les microcrédits

Figure n°2 : Graphique des élèves classés par sexe et cycle de formation

Figure n° 3 : Rapport entre les microcrédits et les sorties du PRF (réalignement)

Figure n° 4: Répartition des élèves par cycle

Figure n° 5: Bénéficiaires du site d'Uvira

Figure n°6: Bénéficiaires du PRF RD Congo

Figure n°7 : Résultats du PRF selon les thèmes traités

Figure n°8 : Microcrédit accordés aux ménages

## INTRODUCTION

Lors de l'Assemblée générale de l'ONU le 8 septembre 2000, les 191 Etats membres réunis ont convenu d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement d'ici l'an 2015. Les Objectifs du Millénaire pour le Développement se résument en 8 objectifs, 18 cibles et 48 indicateurs.

La République Démocratique du Congo s'est investit dans ce vaste programme des Objectifs du Millénaire pour le Développement. L'Est de la République Démocratique du Congo a été le théâtre des guerres à répétition. Ces guerres sont à la base de la fragilisation du tissu économique, la pauvreté, la misère, la réduction de la scolarisation et l'augmentation des orphelins et des veuves.

Selon le Rapport national des progrès des OMD de la RDC 2010, nous citons : *Dans l'ensemble l'incidence de la pauvreté est de 71,3% et la consommation des plus pauvres représente à peine 7,8% de la consommation nationale. En 2008, les disparités dans la scolarisation entre les sexes persistent puisque la scolarisation des filles au niveau primaire progresse plus lentement que celle des garçons.* (RDC, Rapport pays OMD, 2010).

La gratuité de l'enseignement primaire n'est pas effective et nombreux sont les enfants qui n'étudient pas par manque des moyens financiers. Pour amener les femmes à l'autonomie, il faut que les filles accèdent à l'éducation primaire, secondaire voir même universitaire.

La question du genre est mal comprise dans le R.D. Congo en général et au Sud Kivu en particulier. L'autonomisation de la femme dans le contexte Congolais n'est pas facile parce que nombreux d'entre elles n'ont pas étudié. En 2007, le taux d'alphabétisation des femmes de 15 ans et plus est de 58,9% tandis que celui des hommes est de 85%. Bien que les textes juridiques accordent aux femmes des droits, plusieurs ne connaissent pas leurs droits, et inégalités entre hommes et femmes persistent.

*La récente évaluation des effets qui porte sur la période 2008-2011 juge que les progrès sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes sont partiels ou nuls.* (PNUD, 2011).

SOS Villages d'enfants dans son programme de Renforcement de la Famille s'occupe de la prise en charge des orphelins et enfants vulnérables. Ce travail consistera à faire une étude sur les résultats obtenus dans l'intervention du Programme de Renforcement de la Famille et en déceler les indicateurs qui sont en rapport avec les OMD.

Ce travail comprendra six parties : l'introduction, la méthodologie, les résultats, les discussions, les recommandations et la conclusion.

## **11. Contexte et justification**

Dans le cadre de la formation en Master spécialisé en management stratégique et opérationnel, les étudiants reçoivent une formation théorique de haut niveau. Il est de rigueur de réaliser un stage dans une organisation pour concilier la théorie aux réalités professionnelles. C'est dans cette logique que nous avons procédé à cette recherche dont la finalité est de rédiger ce présent mémoire.

*Dans le souci d'améliorer les conditions de vie des populations des pays pauvres que les huit objectifs du millénaire pour le développement ont été fixés pour être réalisés d'ici 2015. Notons que plus d'un milliard 659 millions d'humains sont considérés par l'indice de pauvreté multidimensionnel comme étant les plus pauvres du monde (IDH, 2010).*

Quant on sait que sur le milliard de pauvres sur la planète, 70% sont des femmes, la résistance des femmes contre la pauvreté apparaît comme une lutte globale pour la dignité. (BOCELLA, 2005). Ce sujet est d'actualité parce que plusieurs pays ont doublé leurs efforts dans la réalisation des OMD et les hommes avertis veulent en savoir plus.

En rapport avec l'objectif 1 : Réduction de la pauvreté, l'étude faite par DEEPA dans l'autonomisation et la réduction de la pauvreté, en Tunisie le revenus des ménages possédant de petite exploitation agricole sont passés de 1113 dinars tunisien par an en 1998 à 1429 dinars par an en 2000 soit une augmentation de 316 dinars (NARAYAN, 2004).

(Le taux de conversion ce mercredi 26 mars 2014, un dollars américain équivaut à 1,5799 dinar tunisien et 1 euro correspond à 2,1821 dinars tunisiens). Les 1429 dinars correspondent à 904,5 dollars US soit un revenu mensuel de 75 dollars US par mois ou 2,5 dollars par jour. Cet investissement de la famille l'agriculture a amené le ménage à augmenter le revenu du ménage et sortir de la pauvreté. Le financement des activités entrepreneuriales des familles en vue de l'autonomisation ont été réalisés par les microcrédits.

Selon SOLADIE, le type d'activité génératrice de revenue est également essentiel. A Zabré, étant donné que l'essentiel des activités financées par la microfinance sont commerciales, l'état des marchés influence significativement l'impact du microcrédit (Soladie, 2010).

En rapport avec l'objectif 2, Assurer une éducation pour tous, pour savoir à quoi est due la déperdition scolaire des filles dans le secteur de l'enseignement de base, dans la ville Kinshasa,

commune de Ngaba ( R. D. Congo), LIFUTA a relevé que le manque de moyen financier ne permet pas à 60,7 % des ménages d'envoyer les enfants à l'école ; 56,5 % des ménages des filles ont abandonnés les études par manque de performance scolaire et 10,8% l'abandon est due à la négligence et parfois les grossesses précoces.

En rapport avec l'objectif 3, Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, **HYACINE (2011)** dans son étude d'analyse de l'impact du projet des microcrédits destinés aux femmes, elle constate que les résultats n'ont pas été satisfaisant. L'impact du microcrédit sur les femmes bénéficiaires des microcrédits est modeste. La rentabilité des AGR est limitée par les obstacles suivants : étroitesse du marché et difficultés d'atteindre les zones rentables.

Après cette note introductive et l'explication du contexte et justification du travail, présentons notre question de recherche.

## **12. Problématique**

Les actions du SOS Villages d'Enfants SOS qui sont en rapport avec la scolarisation des enfants, l'appui des activités génératrices des revenus pour l'amélioration du niveau économique des ménages et l'autonomisation des familles des bénéficiaires cadrent avec la réalisation des OMD. Ces interventions se situent dans le domaine de management par objectif (en sigle MPO). *Ce processus consiste pour les managers et collaborateurs à fixer les objectifs de performances précis : les résultats sont régulièrement analysés et des récompenses peuvent être attribuées en conséquence. Les buts ne servent pas à contrôler mais plutôt à motiver. (Robbins, 2008).* Dans ce management par objectif il importe de faire des évaluations à des temps réguliers pour déceler les performances et les défaillances en vue de mettre sur pied les mesures correctives. Bon nombre d'organisation étatique et organisation non gouvernementale définissent leur plan stratégique au niveau hiérarchique les plus élevé mais l'opérationnalisation ou la réalité dans les départements de l'organisation est tout autre.

L'organisation qui fait de la lutte contre la pauvreté son cheval de bataille n'a pas la tâche facile en République Démocratique du Congo, et la province du Sud Kivu qui est classée parmi les trois provinces les plus pauvres, après celle de l'Equateur dont l'indice de pauvreté 93,6% et 89,1% pour le Bandundu. La province du Sud Kivu comptait 3 900 000 habitants en 2005 et l'indice de la pauvreté est 84,7%. (*Rapport national OMD, 2010*).

Par contre l'incidence de la pauvreté au Sud-Kivu dans le groupement de Burhale en territoire de Walungu, l'incidence de la pauvreté est 76%, le seuil de pauvreté est 68% par le score

DBSE (Degré de Satisfaction des Besoins Essentiels). (Bikubanga, 2013). Il faut avoir suffisamment des moyens et la participation active des tuteurs des enfants vulnérables dans la lutte contre est indispensable pour la réalisation des résultats escomptés.

Les institutions de microfinances ont beaucoup de ressources financières mais l'octroi des microcrédits est conditionné par la présentation des gages à tel point que les plus pauvres n'accèdent pas à leurs crédits. Pour pallier à cela, les organisations non gouvernementales lutte contre la pauvreté en octroyant aux pauvres des microcrédits sans gage ni intérêts. Les ONG semblent être la solution mais les contraintes budgétaires ne permettent pas à un grand nombre des pauvres d'accéder à ces microcrédits. *Il faut ajouter cette phrase bien connue : 'pas de projets sans moyens'' (Brilman, 1998)*

L'organisation possède des potentialités et des faiblesses qui interagissent avec les changements de l'environnement. Les analyses des actions, des objectifs et la révision des stratégies ne sont que des exercices réguliers des managers des projets et des organisations.

La pauvreté est multidimensionnelle, selon Salbina et Maria qui ont travaillé sur les dix indicateurs de la pauvreté. Nous citons : la mortalité infantile, la nutrition, les années de scolarité, la sortie de l'école, l'électricité, l'eau potable, les sanitaires, le sol de l'habitat, le combustible utilisé pour la cuisine, les biens mobiliers (si pas plus d'un bien parmi : radio, télévision, téléphone, vélo ou moto). ([www.ophi.org.uk](http://www.ophi.org.uk))

Ces indicateurs sont utilisés par le PNUD. L'ONU utilise trois indicateurs dans la mesure des inégalités pour les objectifs du millénaire pour le développement : le produit intérieur brut, l'indice de développement humain et l'indice de pauvreté humaine. La république Démocratique du Congo, la population pauvre était de 45 700 000, l'indice de pauvreté multidimensionnel est de 73,2 %. L'indice de développement humain est 0,304 en 2012 et le pays est classé aux 186 rangs mondiaux sur les 187 pays classés.

<http://hdr.undp.org/fr/statistiques/>

L'éducation est un droit reconnu dans la convention des droits de l'enfant et la gratuité des l'enseignement primaire est reconnu par le gouvernement mais ce droit n'est pas d'application. Nombreux sont les enfants qui n'accèdent pas à l'éducation faute des moyens. Par contre il y a des enfants qui sont scolarisés mais qui n'achèvent pas et abandonnent les études avant d'achever l'école primaire. Alors que dans l'OMD 2, on cherche à réaliser une égalité des sexes à tous les niveaux d'enseignement. Les inégalités des sexes persistent dans le rapport filles garçon au niveau de l'enseignement primaire, secondaire soit par une incapacité intellectuelle soit à un mauvais environnement social ou scolaire.

Le Programme de Renforcement de la Famille a comme but l'autonomisation des familles pour la prévention de l'abandon de l'enfant. *Autonomisation est l'accroissement des avoirs et des capacités des personnes pauvres, dans le but de leur permettre de mieux participer, négocier, influencer, maîtriser et responsabiliser les institutions qui ont une incidence sur leurs vies. (DEEPA, 2004).*

Cette définition de l'autonomisation se situe dans l'optique institutionnelle de réduction de la pauvreté. Il existe plusieurs stratégies d'autonomisation qui sont réalisés à l'initiative des pauvres, d'autres sont initiées par le gouvernement ou le secteur privé.

*Au Bangladesh, les emprunts féminins se traduisent généralement par une augmentation de revenu et plus grande maîtrise des ressources familiales. Cela signifie qu'elles jouissent d'une plus grande autonomie et d'un plus grand pouvoir décisionnel dans le foyer. (Banque mondial, 2003).* Cependant ce ne sont pas toutes les femmes qui obtiennent le microcrédit qui parviennent à l'autonomie. La gestion des microcrédits demande de développer des aptitudes entrepreneuriales et managériales.

Les actions de PRF en ces jours avec l'assistance à moyen terme affecte l'identité de l'organisation mais constitue une réponse aux enfants vulnérables qui sont assistés dans leurs familles d'accueil. Le Village d'enfants SOS est le cadre habituelle et qui constitue la culture de l'organisation travaille dans la prise en charge familiale à long terme. Le PRF intervient dans : assistance scolaire, appui nutritionnelle, soins médicaux, octroi des fonds pour les AGR, aide à l'enregistrement des enfants à l'état civil et l'appui à l'habitat.

Il importe de noter que pour la réalisation des résultats et objectifs d'un programme, il faut bien planifier et mobiliser les ressources indispensables. *La majorité des chefs des projets trouvent que ce qui détermine le succès de leurs projets n'est pas le séquençage logique des activités, mais la mise en priorité et le partage des ressources entre les projets du portefeuille de l'entreprise. (Brilman, 1998).* La réalisation des activités et la bonne utilisation des ressources conduisent aux résultats. Les activités Le Programme de Renforcement de la famille dans son fonctionnement a-t-il permis d'atteindre les objectifs du millénaire pour le développement.

L'appui à la scolarisation, l'assistance nutritionnelle, l'appui aux activités régénératrices des revenus et leurs résultats permettent d'atteindre les objectifs du millénaire pour le développement ? Cette question amène à une très vaste réflexion. Pour cadrer et orienter cette étude, nous sommes obligés de constituer hypothèses et objectifs de ce travail.

## **2. HYPOTHESES ET OBJECTIFS DU TRAVAIL**

Après avoir présenté la problématique du travail, nous présenterons dans cette partie les hypothèses et les objectifs de notre travail.

### **21. HYPOTHESES**

Ce travail portant sur le management du Programme de Renforcement de la famille de SOS Villages d'Enfants face à la réalisation des OMD se propose les trois hypothèses suivantes :

1. Les microcrédits accordés aux bénéficiaires pour financer des activités génératrices des revenus seraient une stratégie inaccessible aux pauvres et ne favorisent pas la réduction de la pauvreté et l'autonomisation des femmes.

Pour une analyse approfondie de la situation des microcrédits, nous abordons l'étude avec la formulation des hypothèses nulles et hypothèses alternatives conçues de la manière suivante : les trois hypothèses nulles (H0) :

- Le montant de microcrédits est indépendant du remboursement global du microcrédit,
- Le remboursement global du microcrédit est indépendant du sexe
- Il n'y a pas de différence de distribution des montants entre les sexes.

Par ricochet, nous citons les trois hypothèses alternatives (H1) :

- Le remboursement total du microcrédit dépend du montant du microcrédit
  - Le remboursement global du microcrédit dépend du sexe
  - Il y a une différence de distribution des montants des microcrédits entre les hommes et les femmes
2. L'assistance à la scolarisation des enfants pourrait avoir un impact sur l'éducation, sur l'égalité des sexes et la scolarisation des filles
  3. Les actions du Programme de renforcement de la famille auprès de ses bénéficiaires présenteraient des difficultés de mise en œuvre dans la réalisation de l'impact sur l'autonomisation des ménages.

### **22. OBJECTIFS**

L'objectif global de ce projet de fin d'étude est d'explicitier la manière dont le Programme de Renforcement de la Famille de SOS Villages d'Enfants contribue à la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement.



Les objectifs spécifiques consistent à :

- Identifier les résultats du programme
- Déceler les indicateurs qui sont en rapport avec l'éducation, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- Déceler les difficultés du Programme de Renforcement de la Famille
- Faire des recommandations utiles à l'organisation.

Un adage populaire stipule que deux personnes ne peuvent pas marcher ensemble sans s'être convenu sur leur destination. Chaque science se distingue par son objet et sa méthodologie, Nous sommes amené à expliciter la méthodologie que nous allons aborder dans ce travail.

### **3. MATERIEL ET METHODOLOGIE**

Cette section est subdivisée en quatre parties : la première partie comprend les démarches des accords de stage, la deuxième porte sur la présentation sommaire de SOS Villages d'enfants, la troisième explique la méthodologie et les choix des indicateurs et la quatrième est constituée de la revue de littérature empirique.

#### **31. Démarches des accords de stage et SOS villages d'Enfants**

Des échanges ont été effectués avec le coordinateur de la formation de la 2IE sur les modalités de stage. Nous avons introduit une demande auprès du Directeur National de SOS Villages en RD Congo. La demande était accompagnée de la fiche de projet de fin d'étude.

L'accord favorable du Directeur National de SOS Villages d'Enfants nous a permis de solliciter l'approbation de la convention de stage qui était signé entre les responsables de la structure d'accueil et l'école. Les enquêtes sur terrain n'étant pas terminées dans le délai prévu, alors un avenant à la convention de stage a été élaboré afin de prolonger le stage sur une période de deux semaines et d'atteindre les objectifs de stage et la rédaction de projet de fin d'études.

SOS Villages d'Enfants est une organisation appartenant à SOS Kinderdorf Internationale. Le fondateur s'appelle Hermann Gmeiner. Le premier village d'enfant a été installé en Autriche en 1949. Cette organisation est présente dans plus de 130 pays.

SOS Villages d'Enfants s'est installé en République Démocratique du Congo depuis l'année 1989 par l'installation du Village d'Enfants SOS Bukavu. Le deuxième village a été installé à Uvira en 1997 et le troisième Village d'Enfants SOS Kinshasa en 2011. Le quatrième Village d'Enfants SOS est en projet sur la ville de Lubumbashi.

La vision; la mission et les valeurs de SOS Villages d'Enfants sont présentées dans un manuel intitulé : « **Qui nous sommes** » et qui déclare la vision et la mission en ces termes :

***Notre Vision / ce que nous voulons pour les enfants du monde : chaque enfant a sa place et grandit dans un climat d'affection, de respect et de sécurité. Notre mission / ce que nous faisons pour les enfants : nous donnons une famille aux enfants en difficulté, les aidons à bâtir leur propre avenir et participons au développement des communautés locales. »*** (SOS Kinderdorf,2005).

Le model de prise en charge familial repose sur les quatre principes pédagogiques suivants : la mère SOS, les frères et sœurs, la maison et le village. L'organe de coordination est appelé Direction nationale. La direction nationale coordonne les activités des unités suivantes : Le Village d'Enfants SOS et le Programme de Renforcement de la Famille, Ecole Hermann Gmeiner (comprend le jardin d'enfants et l'école primaire), le Centre Médical SOS Hermann Gmeiner, le Centre de Formation professionnel et le Centre des Jeunes pour le Développement et l'Entreprenariat.

Le PRF constitue une innovation dans le mode d'intervention de SOS Villages d'Enfants! Il importe de comprendre les stratégies mise sur pied pour la réalisation de ce programme.

Le Programme de Renforcement de la Famille a défini les standards pour orienter ses actions en ces termes : *Les enfants les plus à risque de perdre la prise en charge de leur famille sont notre cible :*

1. *Les enfants ont accès aux services essentiels pour leur bon développement ;*
2. *Nous donnons les moyens aux familles de renforcer leur capacité à protéger et prendre soin de leurs enfants.*
3. *Nous donnons les capacités aux communautés de répondre efficacement à la situation des enfants et des familles vulnérables ;*
4. *Les partenariats sont établis pour atteindre des objectifs communs ;*
5. *La planification, le suivi et l'évaluation continue permettent aux programmes d'être pertinents et efficaces.* (Programme de Renforcement de la Famille, janvier 2007).

Les activités du PRF sont sur les trois sites suivants : Bukavu, Uvira et Kinshasa.

## **32. Méthodologie**

### **321. Méthode analytique**

La méthode analytique qui consiste à exploiter les différents rapports du PRF de Bukavu depuis 2004 à 2012. Ceci nous permettra d'obtenir : Les bénéficiaires des microcrédits, le montant accordés et les types d'activités génératrices des revenus et leur pérennisation.

1. La proportion des femmes par rapport aux hommes qui ont bénéficiés des microcrédits
2. Les enfants scolarisés de l'école primaire et secondaire, ceux qui ont achevé le cycle primaire et secondaire et leur répartition selon les sexes.
3. Les résultats du programme qui sont en rapport avec les objectifs du millénaire<sup>1</sup>, 2 et 3.

Selon Lionel, *Pour manager un projet avec succès, vous devez veiller à choisir des indicateurs consensuels clairs, compréhensibles par tous, et dont la mesure comme l'interprétation soient aisées* (LIONEL, 2005).

La population d'étude est constituée de 606 ménages du PRF de la RDC dont 347 ménages à Bukavu, 226 ménages à Uvira et 33 ménages à Kinshasa. Les femmes bénéficiaires des microcrédits et AGR sont 163 chefs de ménages dont 128 à Bukavu, 17 ménages à Uvira et 18 ménages à Kinshasa.

### **322. L'analyse statistique de chi-carré ou Khi-deux**

Le chi-carré est un test statistique conçu pour déterminer si la différence entre deux distributions de fréquence est attribuable à l'erreur d'échantillonnage (le hasard) ou suffisamment grande pour être statistiquement significative. Si la différence entre les deux distributions est réduite, et le chi-carré calculée est inférieure à celui de la table, l'hypothèse nulle ( $H_0$ ) sera acceptée (il n'y a pas donc association entre les deux variables étudiées c'est que ces deux variables sont indépendantes). Si la différence est grande, c'est à dire le chi-carré calculé est supérieur à celui de la chi-carré table l'hypothèse nulle sera rejetée et on accepte alors l'hypothèse alternative ( $H_1$ ) (c'est-à-dire les deux variables sont dépendantes). Le test chi-carré permet donc de vérifier une hypothèse de recherche.

Dans notre étude, le test de chi-carré permet d'étudier l'indépendance entre les montants des microcrédits et le remboursement, entre le remboursement et le sexe des bénéficiaires, et entre le microcrédit et l'autonomie des ménages.

Pour rappel, nous avons formulé les hypothèses nulles et hypothèses alternatives suivantes :

Hypothèses nulles ( $H_0$ ):

- Le montant de microcrédits est indépendant du remboursement global du microcrédit,
- Le remboursement global du microcrédit est indépendant du sexe
- Il n'y a pas de différence de distribution des montants entre les sexes.

Hypothèses alternatives ( $H_1$ ) :

- Le remboursement total du microcrédit dépend du montant du microcrédit
- Le remboursement global du microcrédit dépend du sexe

- Il y a une différence de distribution des montants des microcrédits entre les hommes et les femmes

### **Démarche pour la recherche de chi-carré ou khi-deux:**

- ✓ Repartir les données dans les classes
- ✓ Déterminer le degré de liberté (ddl)

**Ddl= (k-1)(l-1)** notons que k= nombre des colonnes et l = nombres des lignes ou rangées

- ✓ Déterminer les fréquences théoriques des cellules du tableau de contingence

**Fréquence théorique (  $f_t$  ) =  $R_i C_j / T$**  (  $R_i$  représente le total de la rangée,  $C_j$  représente le total de la colonne, T représente le total global de toutes les cellules du tableau de contingence

- ✓ Déterminer le Khi deux théorique

$$X^2 = \sum \frac{(O_i - t_i)^2}{t_i}$$

Avec :  $O_i$  : effectif observé de chaque catégorie ;  $t_i$ : effectif attendu ou théorique

- ✓ Déduire la distance critique à l'aide d'une table de  $X^2$
- ✓ Fixer le seuil de signification ou degré de risque de se tromper (la valeur de 5% est souvent choisie par défaut)
- ✓ Les critères de décision : si le chi-carré calculé à l'indépendance est supérieur à celui regardé dans la table de distribution de chi-carré, à  $(K-1)(l-1)$  degré de liberté et à un seuil de signification (5%) on rejette l'hypothèse, ce qui signifie que les deux variables sont significativement associés l'une et l'autre.

### **323. La technique d'interview et visite sur terrain**

Pour le site de Bukavu : Nous avons administrés deux questionnaires que nous explicitons ci-dessous : Le 1<sup>er</sup> questionnaire a été administré aux femmes bénéficiaires des microcrédits (le model est présenté dans la partie annexe 1 : questionnaire d'enquête sur les activités génératrices de revenus microcrédit du PRF.

Ce questionnaire a été administré aux bénéficiaires des microcrédits dans le site de Bukavu parce que ce site comprend 78,5% des bénéficiaires des microcrédits. Nous avons 170 hommes et femmes bénéficiaires de microcrédits. Nous avons retenus seulement les 128

femmes, chef de ménage qui ont reçu le microcrédit. Il serait plus intéressant d'enquêter toutes ces femmes qui ont reçu les microcrédits. Mais nous avons connu trois difficultés majeures, la première c'est le manque de connaissance des habitations des bénéficiaires (les avenues et les numéros des maisons ne sont pas bien structurés), deuxièmement les distances séparant les sites sont grandes (Uvira est à 127 kilomètres de Bukavu et Kinshasa à 2500 kilomètres) et troisièmement les moyens financiers et temporels insuffisants.

Nous avons constitué une liste de tous ces bénéficiaires des microcrédits avec leur adresse. A partir de la liste et pour accorder à toutes les femmes les chances d'être enquêtées, nous avons trié tous les numéros multiples de deux.  $N = 124 : 2 = 64$ . Les 64 personnes – 14 femmes absentes = 50 femmes. Nous avons enquêté sur cet échantillon de 50 personnes réparties dans les trois communes de la ville de Bukavu avec l'espoir que les résultats obtenues pouvaient refléter l'ensemble des femmes bénéficiaires des microcrédits. Nous présentons la représentativité des femmes dans l'échantillon selon les communes dans le tableau ci-dessous.

<b>Commune</b>	<b>Femme ayant le microcrédit</b>	<b>Proportion</b>	<b>Taille échantillon</b>
Kadutu	75	58.6	29
Ibanda	44	34,4	17
Bagira	9	7	4
<b>Total</b>	<b>128</b>	<b>100</b>	<b>50</b>

Ce questionnaire permettra de connaître : les types d'activités exercées, les avis des bénéficiaires des microcrédits sur l'autonomisation et le témoignage des bénéficiaires sur la poursuite ou non des activités génératrices des revenus et si l'activité génératrice de revenu permet de répondre aux besoins essentiels (scolarisation, eau, nutrition, électricité, soins de santé et habillement).

Le deuxième questionnaire a été administré au personnel travaillant dans le PRF (le model du questionnaire se trouve dans la partie annexe 2 et son titre est : questionnaire d'enquête sur les difficultés de la mise en œuvre.

Pour les sites d'Uvira nous récoltons les statistiques à l'aide de la fiche des données sur le PRF (en annexe 3) par le biais des responsables de ce programme dans chaque site. Les données des sites porteront sur la scolarisation, les activités génératrices des revenus et l'autonomisation des ménages.

Nous exploiterons la littérature d'autres travaux réalisés dans différents pays pour enrichir notre étude sur les OMD. Les résultats de leurs travaux nous permettront de faire les analyses et les comparaisons avec les données de notre analyse. Pour situer notre travail dans le temps, la récolte des données s'est réalisée du 20 août au 31 octobre 2012 durant le stage au village d'Enfants SOS de Bukavu.

Cette méthodologie est complétée par le choix des indicateurs des OMD que nous allons vérifier leur réalisation par les résultats du Programme de renforcement de la famille.

### **33. Le choix des indicateurs**

**Le microcrédit et l'objectif 1 des OMD** : Eliminer l'extrême pauvreté et la faim, La première cible de cet objectif est de réduire de moitié la proportion de la population pauvre. Nous allons considérer les indicateurs suivant :

- ✓ Proportion des bénéficiaires des microcrédits dans le PRF
- ✓ La proportion des personnes sorties du programme sans avoir obtenues les microcrédits
- ✓ La proportion des ménages avec AGR opérationnelle (qui se poursuivent)
- ✓ La proportion et des ménages avec économie amélioré par rapport à l'indicateur de la réduction de la pauvreté en RDC

**La scolarisation et l'OMD 2** qui est d'assurer l'éducation primaire pour tous, la cible est de donner à tous les enfants, garçons et filles partout dans le monde, les moyens d'achever le cycle complet d'études primaires. Les indicateurs auxquels nous allons nous référer sont : la proportion des filles et garçons achevant l'école primaire et la proportion de ceux qui ont terminé le cycle secondaire.

**Autonomisation des femmes et l'objectif 3** : l'indicateur porte sur l'élimination des disparités entre sexe dans l'enseignement primaire et secondaire.

Nous allons considérer les indicateurs suivants :

- ✓ La proportion des filles et des garçons dans l'enseignement primaire et secondaire du Programme de Renforcement de la Famille.
- ✓ La proportion des femmes par rapport aux hommes qui ont bénéficiés des microcrédits
- ✓ La proportion des AGR qui sont opérationnelles (qui se poursuivent)
- ✓ En outre nous étudierons l'impact des AGR (activités génératrices des revenus) accordés aux femmes pour leur autonomisation sur deux niveau : primo sur la

satisfaction des besoins essentiels dans leur globalité et secundo sur ménage qui ont atteint l'autonomie dans le Programme de Renforcement de la Famille.

Après avoir expliqué la méthodologie, nous avons fait recours à la littérature et les travaux d'autres chercheurs pour faciliter l'analyse et faire les comparaisons sur les résultats du PRF et les objectifs du millénaire pour le développement.

### **34. Revue des littératures empiriques**

Nous allons expliciter les concepts les plus importants dans ce travail, et faire un passage en revue des travaux des différents chercheurs des différents pays qui se sont intéressés aux objectifs du millénaire pour le développement.

#### **341. Définitions des concepts**

- **Autonomisation** : L'autonomisation est l'accroissement des avoirs des capacités des personnes pauvres, dans le but de leur permettre de mieux participer, négocier, influencer, maîtriser et responsabiliser les institutions qui ont une incidence sur leur vies. (NARAYAN, 2004). Cette définition se situe dans l'optique institutionnelle de réduction de la pauvreté. L'autonomisation se traduit en anglais par empowerment.

Hyacine cite Isabelle Guerin qui a défini l'empowerment comme étant le processus d'accès à plus de pouvoir, la notion de pouvoir étant entendue au sens large : économique, social et politique (Hyacine, 2011). Il existe trois niveaux d'empowerment que nous citons, l'empowerment économique individuel, l'empowerment par l'amélioration du bien être et l'empowerment social et politique. Dans ce mémoire, nous utiliserons le terme autonomisations dans le sens de deux premiers niveaux d'empowerment. VALLET cite le PNUD dans la définition de l'autonomisation économique des femmes en ces termes: *les Nations Unies définissent l'autonomisation des femmes à partir des cinq principaux critères suivant : les sens de la dignité, le droit de faire et déterminer ses choix, le droit d'avoir accès aux ressources et aux opportunités, le droit d'avoir le contrôle sur sa propre vie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du foyer, et la capacité d'influencer le changement social afin de créer un ordre économique et social plus juste nationalement et internationalement.*(Vallet, 2011).

- **La pauvreté** : La définition de la pauvreté relève d'une double démarche. Il s'agit tout d'abord d'identifier un seuil, représenté par la ligne de pauvreté (identification). Les pauvres sont ceux qui ne parviennent pas à atteindre ce seuil. Il s'agit ensuite de qualifier les différents



états de la pauvreté au moyen d'une norme (agrégation) (Michel et Randrimampisoa, 2012 ; Ravallion, 1996 ; Ponty, 1998). Le seuil de pauvreté est défini comme la consommation minimale (appréhendée par les dépenses) qui permet à la fois de maintenir un état de santé correct et d'exécuter les tâches professionnelles, et en dessous duquel les individus sont pauvres (Morrisson et al, 2000 ; Asselin ; Dauphin, 2000 cité par Moumami, 2010) cités par Bikubanya (2013).

Selon Maïwenn (2011), le bas de la pyramide comprend la frange de la population mondiale la plus pauvre. La définition de la pauvreté elle-même crée un débat. La mesure de la pauvreté diffère en effet selon les pays ou les instances internationales. Pour la banque mondiale, la pauvreté commence en dessous de 1.25\$ par jour tandis que dans les OMD et le PNUD, c'est le revenu journalier en dessous de 1\$.

**La scolarisation**: La scolarisation est la fréquentation d'un établissement public ou privé au cours d'une période dans le but de poursuivre une éducation. Dans les OMD, pour réussir une éducation pour tous, on prône l'égalité des sexes dans la scolarisation mais les inégalités se maintiennent pour des raisons économiques, des cultures, d'infrastructures scolaires etc. Dans la scolarisation, il y a deux indicateurs très importants que nous devons expliciter, ce sont le taux brut de scolarisation (TBS) et le taux net de scolarisation (TNS). Le taux brut de scolarisation : c'est la proportion de l'effectif total des élèves par cycle quel que soit l'âge, par rapport à la population d'enfants d'être scolarisés dans ce cycle. (TBS = tous les élèves d'un cycle donné/ effectif d'enfants d'âge d'être scolarisé dans ce cycle).

Le taux net de scolarisation est la proportion de l'effectif total des élèves en âge d'être dans un cycle donné par rapport à la population d'enfants en âge d'être scolarisés dans ce cycle. (TNS = effectif d'élèves en âge d'être dans un cycle donné / effectif d'enfants en âge d'être scolarisés dans ce cycle).

**L'impact** : Le résultat, c'est le produit et l'effet d'une activité. Toute activité menée conduit à un résultat. Un résultat peut être le produit d'un ou plusieurs activités. Il existe deux sortes des résultats : les résultats opérationnels (produit par la gestion de programmation/projets et constitués des intrants et activités) et les résultats de développement (qui témoignent des changements réalisés au cours des différentes étapes d'un programme / projets. Il existe trois sortes des résultats : les résultats à court terme (appelé Extrait ou produits) ; les résultats à moyen terme (appelé les effets) et les résultats à long terme (appelé impact). (Coulibaly, 2011). Pour Gilbert et Nicolas (1999), l'impact d'une action de développement, *c'est la situation issue de l'ensemble des changements significatifs et durables positifs ou négatifs, prévus, dans la vie*

*et l'environnement des personnes et des groupes et pour lesquels un lien de causalité direct peut-être établi avec l'action de développement. Pour évaluer l'impact (dans un projet ou programme), on doit se référer à la population concerné, à l'opération du projet, aux collectivités locales et aux bailleurs des fonds. (Gilbert, 1999).*

**Microcrédit :** Selon la banque mondial Le microcrédit désigne les prêts et épargnes de faible valeur pour aider les gens pauvres qui veulent démarrer une petite entreprise ou lui faire prendre de l'expansion mais incapable d'obtenir un prêt d'une banque parce qu'ils sont considérés comme non solvable. (Karima, 2007). Le microcrédit désigne une somme d'argent, dont le montant est variable, prêtée de façon individuelle ou collective pour le démarrage par l'expansion d'une activité génératrice de revenue.

Après ce passage en revue des concepts, nous présentons les synthèses des travaux réalisés en vue de bien situer notre mémoire par rapport aux leurs.

### **342. Travaux empiriques**

Nous présenterons chaque travail avec son auteur, l'objectif du millénaire auquel il se réfère, ses objectifs et les résultats obtenus.

1. **KARIMA Boudedja (2007)**, a travaillé sur l'objectif de réduction de la pauvreté par l'ONG algérienne TOUIZA. Objectif de l'étude : Analyse diagnostique du fonctionnement institutionnel (au sein de la TOUIZA) et auprès des bénéficiaires. Les résultats auprès de ses bénéficiaires sont les suivants: 68,4% ont amélioré leurs conditions de vie, 50% amélioration de l'alimentation au sein du ménage, 39,5% ont un impact sur l'amélioration de l'habitat ; 23% impact sur l'achat d'actif ménages.
2. **MENOUX (2011)**, a travaillé sur le genre comme soutien des activités génératrices des revenus des femmes au Burkina Faso. Actions du projet : Plaidoyer et formation. Les résultats obtenues : (1) prise de conscience des femmes, puis des hommes de l'importance de leur responsabilité au delà du sphère, apportent des changements de perception de genre ; (2) le projet a aidé les femmes à s'organiser et à se professionnaliser pour augmenter leurs revenus et donc les conditions de vie ; (3) l'approche genre est parvenu à utiliser la stratégie de négociation pour une meilleur compréhension dans le couple.
3. **DIALLO Mamadou (2009)**, dans son étude par la recherche sur les déterminants des disparités entre les filles et garçons sur la scolarisation à l'école élémentaire en Moyenne

guinée. Les résultats des travaux : deux facteurs sont à la base des disparités entre les filles et les garçons dans la scolarisation : les facteurs liés à l'offre (infrastructures, enseignant, matériel didactique et les enseignements) et facteurs liés à la demande ( les filles sont exclues de la scolarisation à l'avantage des garçons lorsque les frais de paiement sont coûteux, si l'école est éloigné de la résidence et l'indisponibilité des places à l'école, le bas niveau d'instruction du chef de ménage et le nombre élevé d'enfants dans le ménage).

4. **MALAM Maman et Boubacar Idrissa (2006)**, dans leur recherche sur l'éducation et pauvreté au Niger, une comparaison du taux d'abandon scolaire entre filles et garçons, fait ressortir qu'il y a légèrement plus de filles que des garçons qui abandonnent aussi bien chez les pauvres que chez les non pauvres. Le taux d'abandon des filles des parents pauvres est 52,7% en ville et 46,5% en milieu rural alors que celui des garçons dans la ville de Niamey est 51%. La principale cause de l'abandon scolaire est d'une part l'éloignement de l'école (65,4% pour les pauvres contre 34,6% pour les non pauvres) et d'autre part, l'échec à l'examen qui concerne 49,3% des pauvres et 50,7% des non pauvres. Les causes d'abandon des filles sont la grossesse, le mariage, celui de maladies/handicap, la pauvreté et le niveau d'instruction bas du chef de ménage.
5. **KOJOUE Kamga** dans son article « Enfant, Sida et Objectifs du millénaire pour le développement, Quels modèles et capacités d'action ». Les orphelins du VIH/SIDA sont moins éduqués que les autres enfants pour trois raisons : manque de moyens financiers, les tuteurs les exploitent pour des activités économiques et le suivi de la scolarisation est difficile par le poids du stigmatisation. La proportion de la scolarisation par rapport aux non orphelins est 0,92 au Cameroun et 0,96 en Ouganda.
6. **TRABELSI Jamel et al.** Dans l'article : les inégalités dans le domaine de l'éducation en Turquie révèlent que le taux brut de la scolarisation (TBS) dans l'enseignement secondaire est estimé à 75 % pour l'année scolaire 2005 (83% pour les garçons et 68% pour les filles). Le taux net de la scolarisation passe à 67%. Par comparaison dans les pays développés, le taux brut de scolarisation est égal à 100% et le taux net à 92%.
7. **BIKUBANGA (2013)** dans son étude intitulé : Mesures de pauvreté et pauvreté des mesures ; dans la province du Sud Kivu et plus précisément dans le groupement de Burhale, territoire de Walungu. Elle construit les indicateurs des 10 besoins essentiels en

occurrence : 1. Les besoins liées à l'alimentation, 2. Les besoins relatifs à la santé, 3. Les besoins d'éducation, 4. La capacité à se procurer l'accoutrement de fête, 5. La construction d'un habitat, 6. Les avoirs, 7. le cheptel, 8. Les moyens de production, 9. Le soutien et l'assistance sociale, 10. Les autres besoins (sécurité, démocratie et l'écologie). Quant aux caractéristiques des pauvres, il sied de retenir que les chefs de ménages pauvres sont reconnues à un niveau d'instruction nul ou primaire (80 et 78%) ; au genre féminin 88% ; à un statut matrimonial de veuf, divorcé ou célibataire (100, 90 et 100% respectivement) à un âge compris entre 40- 55 ans (79%).

Dans les travaux qui nous venons d'explicitier, chaque analyste s'est limité sur un objectif du millénaire pour le développement (OMD) et sur les résultats des actions des organisations et leurs mesures, nous allons situer notre étude sur le mode gestion du Programme de Renforcement de la Famille. Les résultats obtenus par PRF permettront de déceler leurs rapports avec la réalisation des trois premiers des OMD.

#### 4. RESULTATS

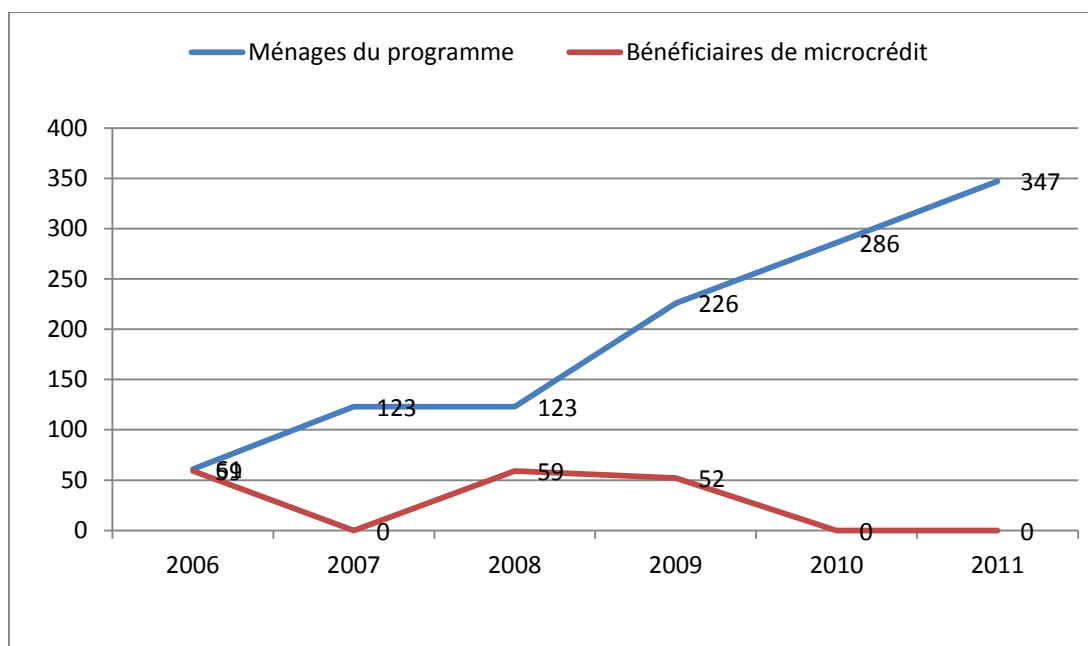
Nos enquêtes dans le Programme de Renforcement de la Famille en sigle P.R.F, nous ont amené à obtenir les données que nous allons présenter et interpréter. Nous présentons les résultats de nos trois sites du PRF en République démocratique du Congo (Bukavu, Kinshasa et Uvira) pour mieux comprendre la gestion de chaque site.

##### 41. Site de Bukavu

##### 411. Les microcrédits et les semences

##### Figure n° 1 : Histogramme de fréquence des ménages et les microcrédits

Légende : La série 1 correspond au nombre des ménages du programme et la série 2 les données correspondent à l'effectif des bénéficiaires de crédit.



**Commentaires de la figure n° 1 :** Depuis 2006 jusqu'à 2011, nous observons une croissance des ménages allant de 61 ménages en 2006, 123 ménages en 2007 et 2008 et 226 ménages en 2009, 286 ménages en 2010 et 347 ménages en 2011. Cependant nous notons une décroissance des effectifs des bénéficiaires des fonds des microcrédits partant de 59 bénéficiaires en 2006, zéro en 2007, 59 bénéficiaires en 2008, 52 bénéficiaires en 2009 et zéro en 2010 et 2011.

**Tableau n° 1 : Bénéficiaires des microcrédits classés selon le montant reçus et le sexe**

Montant en dollars	femme	homme	Total	%
300 - 399	0	4	4	2,4
200 - 299	21	14	35	20,6
100 - 199	65	21	86	50,6
0 - 99	36	9	45	26,5
total	122	48	170	100

**Commentaires du tableau n°1 :** Sur les 170 bénéficiaires des microcrédits, en 1<sup>re</sup> position, les bénéficiaires de 100 à 180 dollars Américains sont 86 personnes soit 50,6 %; en 2<sup>e</sup> position, les bénéficiaires de 25 à 85 dollars Américains sont 45 personnes soit 26,5 %, en 3<sup>e</sup> position ceux de 200 à 250 dollars Américains sont 35 bénéficiaires soit 20,6 %, et 4<sup>e</sup> position, les bénéficiaires de 300 - 350 dollars Américains sont 4 personnes soit 2,4%. Nous avons cependant 48 hommes et 122 femmes. Qu'elle est la différence des distributions des montants entre les hommes et les femmes ?

**Tableau n°2 : Distribution des montants de microcrédits entre les sexes à partir des chi-carrés**

**Légende :**  $f_o$  : effectif observé,  $f_t$  : effectif théorique ( $f_t = R_i C_j / T$ ),  $R_i$ :total de la rangée ;  $C_j$  : total colonne,  $T$ : total global de toutes les cellules du tableau. Nous nous servons de tableau n° 1 pour le calcul du degré de liberté.

Montant	femme		homme		femme	homme	X <sup>2</sup> femme	X <sup>2</sup> homme
	$f_o$	$f_t$	$f_o$	$f_t$				
300 - 399	0	2,9	4	1,1	-2,9	2,9	2,9	7,6
200 - 299	21	25,1	14	9,9	-4,1	4,1	0,7	1,7
100 - 199	65	61,7	21	24,3	3,3	-3,3	0,2	0,4
0- 99	36	32,3	9	12,7	3,7	-3,7	0,4	1,1
Total	122		48				4,17	10,87

Le degré de liberté =  $(c-1)(l-1) = (2-1)(4-1) = 3$

$X_c^2 = \sum \frac{(f_o - f_t)^2}{f_t} = 15,04$  alors que le X<sup>2</sup> tabulée est de 7,81

Vu que la valeur chi-carré calculé est 15,04 est largement supérieur à la valeur critique, au seuil de signification de 5% et avec un degré de liberté de 3 ;  $X^2$  de la table du Chi-carré est de 7,81 ; nous confirmons l'hypothèse alternative qu'il ya une différence de distribution de montant entre les sexes. Cela signifie que les femmes ont l'effectif le plus élevés mais elles ont bénéficiés des petites sommes de microcrédits par rapport aux hommes en petits nombres mais ce sont eux qui bénéficiés de plus grands montants des microcrédits.

**Tableau n° 3 : Remboursement en totalité selon le montant de microcrédit obtenu**

<b>Microcrédit</b>	<b>ont remboursé la totalité</b>	<b>n'ont pas remboursé la totalité</b>	<b>Total</b>
300 - 350 \$	2	2	4
200 - 250 \$	19	16	35
100 - 180 \$	31	54	85
25 - 85 \$	9	37	46
Total	61	109	170
%	36	64	100

**Commentaires du tableau n° 3 :** Sur 170 bénéficiaires des microcrédits pour les A.G.R, 61 personnes ont réussi à rembourser totalement les fonds accordés soit un taux de remboursement global de 36% tandis que 64% n'ont pas remboursé la totalité du crédit. En analysant chaque groupe selon le montant accordé, nous constatons qu'en 1<sup>ère</sup> position de remboursement, c'est le groupe de 200 à 250 dollars ; sur 35 bénéficiaires, 19 personnes ont réussi à rembourser la totalité soit 54,3 %. En 2<sup>ème</sup>, c'est le groupe de 300 à 350 dollars, sur 4 bénéficiaires 2 personnes ont réussi à rembourser soit 50%. En 3<sup>ème</sup> position, c'est le groupe de 100 à 180 dollars Américains, sur 85 bénéficiaires 31 ont remboursé soit une proportion de 36,5%. En 4<sup>ème</sup> et dernière position, c'est le groupe de 25 à 85 dollars, sur 46 bénéficiaires 9 personnes seulement ont remboursé totalement les fonds des microcrédits.

**Tableau n° 4 : Relation entre le montant du microcrédit et le remboursement total**

**Légende :**  $f_o$  : effectif observé,  $f_t$  : effectif théorique ( $f_t = R_i C_j / T$ ), R:total de la rangée ;  $C_j$  : total colonne, T: total global de toutes les cellules du tableau.

Montant en \$	ont remboursé		n'ont pas remboursé totalement		Total
	f <sub>o</sub>	f <sub>t</sub>	f <sub>o</sub>	f <sub>t</sub>	
300 - 399	2	1,4	2	2,6	4
200 - 299	19	12,6	16	22,4	35
100 - 199	31	30,5	54	54,5	85
0- 99	9	16,5	37	29,5	46
Total	61		109		170

Le degré de liberté = (c-1) (l-1) = (2-1)(4-1) = 3

$$X_c^2 = \sum \frac{(f_o - f_t)^2}{f_t} = 10,8 \text{ alors que } X^2_{\text{table}} = 7,81$$

**Interprétation :** Vu que la valeur chi-carré calculé est 10,8 est largement supérieur à la valeur critique, au seuil de signification de 5% et à un degré de liberté de 3 ;  $X^2$  de la table du Chi-carré est de 7,815 ; nous confirmons l'hypothèse alternative que le remboursement total du microcrédit dépend du montant du microcrédit accordé. Cela signifie que dans le Programme de Renforcement de la Famille, les petits montants accordés en microcrédits n'ont pas favorisé le remboursement des microcrédits.

**Tableau n° 5 : Relation entre remboursement du microcrédit et le sexe**

**Légende :** f<sub>o</sub> : effectif observé, f<sub>t</sub> : effectif théorique (f<sub>t</sub>= R<sub>i</sub>C<sub>j</sub>/T), R:total de la rangée ; C<sub>j</sub> : total colonne, T: total global de toutes les cellules du tableau.

Montant global : remboursement de la totalité du microcrédit, partiel signifie que le le bénéficiaire a remboursé une partie du microcrédit, aucun signifie la personne n'a rein remboursé.

Montant	femme		homme		Total
	f <sub>o</sub>	f <sub>t</sub>	f <sub>o</sub>	f <sub>t</sub>	
global	41	44,5	21	17,5	62
partiel	76	71,8	24	28,2	100
aucun	5	5,7	3	2,3	8
Total	122		48		170

Degré de liberté = (C-1)(l-1) = (2-1)(3-1) = 2

$$X_c^2 = \sum \frac{(f_o - f_t)^2}{f_t} = 2,15 \text{ alors que } X^2_{\text{tabulée}} \text{ est de } 5,991$$

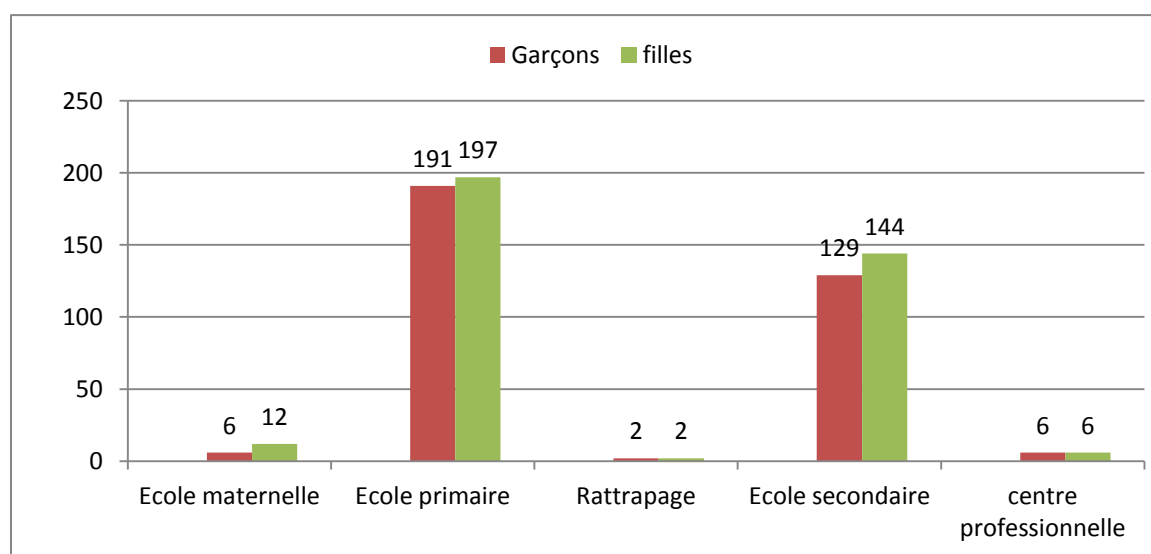


**Interprétation :** Etant donné que le chi-carré calculé est de 2,15 est très inférieur à la valeur critique, au seuil de signification de 5% et à un degré de liberté de 2,  $X^2$  de la table de Khi-deux est de 5,991, nous rejetons l'hypothèse selon laquelle le remboursement du microcrédit dépend du sexe. Les hommes ne diffèrent pas des femmes dans le remboursement du microcrédit.

#### **412. La scolarisation et égalité des sexes**

Nous présentons la classification des élèves pour l'année scolaire 2011- 2012

**Figure 2 : Graphique des élèves classés par sexe et cycle de formation**



**Commentaires de la figure n° 2 :** Sur les 695 élèves assistés, 388 élèves (191 garçons et 197 filles) soit 55,8% fréquentent l'école primaire, 273 élèves (129 garçons et 144 filles) soit 39,3 % sont de l'école secondaire, 4 élèves (2 filles et 2 garçons) soit 0,6% fréquentent le centre de rattrapage et d'alphabétisation, 18 élèves (6 garçons et 6 filles) soit 2,6% sont à l'école maternelle et 12 élèves (6 garçons et 6 filles) soit 1,7% fréquentent le centre professionnel. L'effectif global est 361 filles sur 334 garçons soit un rapport fille/garçon 1,1.

#### **413. Autonomisation des femmes**

Nous présenterons les données sur les microcrédits accordés aux femmes par rapport à ceux accordés aux hommes et identifier leurs effets sur l'autonomisation des femmes.

**Tableau n° 6: Bénéficiaires des microcrédits classés selon le sexe**

Année	BENEFICIAIRES		Total
	Masculin	Féminin	
2006	18	41	59
2007	0	0	0
2008	14	45	59
2009	10	42	52
<b>Total</b>	<b>42</b>	<b>128</b>	<b>170</b>
<b>%</b>	<b>25%</b>	<b>75%</b>	<b>100%</b>

**Commentaires du tableau n° 6 :** Sur les 170 personnes chefs de ménage qui ont bénéficiées des microcrédits, 128 personnes sont des femmes soit 75 % et 42 hommes soit 25%. L'effectif des microcrédits accordé aux femmes est élevé par rapport aux hommes pour chaque année. En 2006 ; c'est 41 femmes contre 18 hommes ; en 2008, c'est 45 femmes sur 14 hommes et en 2009, c'est 42 femmes contre 11 hommes.

**Tableau n° 7 : Exercice des activités lucratives avant l'obtention du microcrédit**

N°	Réalisation d'une activité lucrative avant le microcrédit	Effectif	%
1	OUI	34	<b>68</b>
2	NON	16	<b>32</b>
<b>Total</b>		50	<b>100</b>

**Commentaires du tableau n°7:** Sur 50 personnes interrogées qui avaient pris les microcrédits. Le résultat fait mention de 68 % soit 34 personnes exerçaient une activité lucrative avant de recevoir le microcrédit. En outre 32 % soit 16 personnes n'avait pas d'activités et souffrait de chômage. Le microcrédit était un fond de roulement pour l'AGR.

**Tableau n° 8 : Activités réalisées avec les fonds de microcrédit**

N°	Types d'activités	Effectif	%
1	Commerce	40	72,7
2	Elevage	8	14,5
3	Payer les soins médicaux et loyer	3	5,5
4	Artisanale (fabrique des paniers, tricotage)	2	3,6
5	Pas d'activité	1	1,8
6	Agriculture	1	1,8
<b>Total</b>		55	100

**Commentaires du tableau n° 8:** Les activités réalisées par le microcrédit sont variées. 40 personnes soit 72,7 % exercent le commerce, 8 personnes font l'élevage 14,5 % , 3 personnes soit 5,5 % ont payé les soins médicaux et le loyer (raison non en rapport avec l'objectif du microcrédit); 2 personnes soit 3,6% font des activités artisanales ; 1 personne soit 1,8 % a exercé l'agriculture ; une personne soit 1,8 % n'a pas utilisé les fonds de microcrédit ( le montant accordé ne suffisait pas pour payer les taxes, l'autorisation de fonctionnement et payer l'équipement matériel de son activité de boucherie qu'il projetait réalisé). L'effectif total est de 55 parce qu'il y a des gens qui font deux activités.

**Tableau n° 9 : Poursuite des AGR financées par le microcrédit**

N°	Réponses sur la poursuite des activités	Effectif	%
1	OUI	24	48
2	NON	26	52
<b>Total</b>		50	100

**Commentaires du tableau n° 9:** Dans nos investigations, nous avons remarqué que sur 50 personnes, 24 personnes soit 48 % des bénéficiaires des microcrédits continuent à exercer leurs activités génératrices des revenus en ce moment tandis que 26 personnes soit 52 % n'exercent plus leurs activités d'augmentation de revenu au ménage.

**Tableau n° 10: Les activités exercées permettent d'atteindre l'autonomie**

N°	Activité génératrice de revenu conduit vers l'autonomie	Effectif	%
1	OUI	25	50
2	NON	25	50
<b>Total</b>		50	100

**Commentaires du tableau n° 10 :** Sur 50 personnes interrogées, 25 personnes soit 50 % reconnaissent que les activités génératrices de revenus leur permettent d'atteindre l'autonomie tandis que les 25 autres personnes soit 50 % déclarent qu'elles ne peuvent pas atteindre l'autonomie.

#### **414. Gestion des bénéficiaires du site**

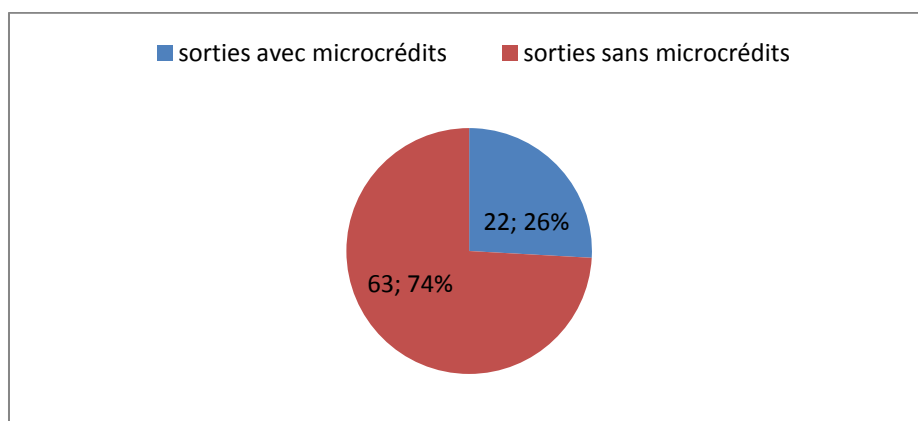
Nous allons présenter les entrées et les sorties de bénéficiaires dans le site de Bukavu et établir les relations avec les actions du Programme de Renforcement de la Famille.

**Tableau n° 11: Bénéficiaires et tuteurs assistés par le site de Bukavu**

N°	Catégorie	Bénéficiaires 2004 2012		Total	%
		Existants	Sorties		
1	Enfants bénéficiaires	698	138	836	66
2	Tuteurs	347	85	432	34
#	Total	1045	233	1268	100

**Commentaires du tableau n° 11 :** Depuis 2004 jusqu'en septembre 2012, le site de Bukavu le a déjà assisté 1268 personnes dont 836 enfants soit 66% et 432 tuteurs soit 34%. En En ces jours, il y a 233 sorties du programme et 1045 existants dont 698 enfants bénéficiaires et 347 tuteurs existant. Sur 8 ans d'activité, l'effectif des bénéficiaires sorties du programme est moindre. Il y a des bénéficiaires qui sont entrés en 2004 qui sont encore dans le programme. Ceux qui sont encore assistés ne sont pas autonomes et prouvent qu'ils sont encore pauvres.

**Figure n° 3: Rapport entre les microcrédits et les sorties du PRF (réalignement)**



**Commentaires de la figure n° 3 :** Par une analyse de l'octroi des microcrédits et les personnes sorties du programme, nous avons constatés que sur 85 tuteurs sortis, nous avons 22 tuteurs qui ont eu le microcrédit soit 26 % et 63 tuteurs qui n'ont pas bénéficiés du microcrédit soit 74%.

#### **42. Site de Kinshasa**

Nous allons présenter les données sur les domaines suivants: les activités génératrices de revenus pour l'autonomisation des femmes et la scolarisation.

##### **421. Les microcrédits et l'autonomisation des femmes**

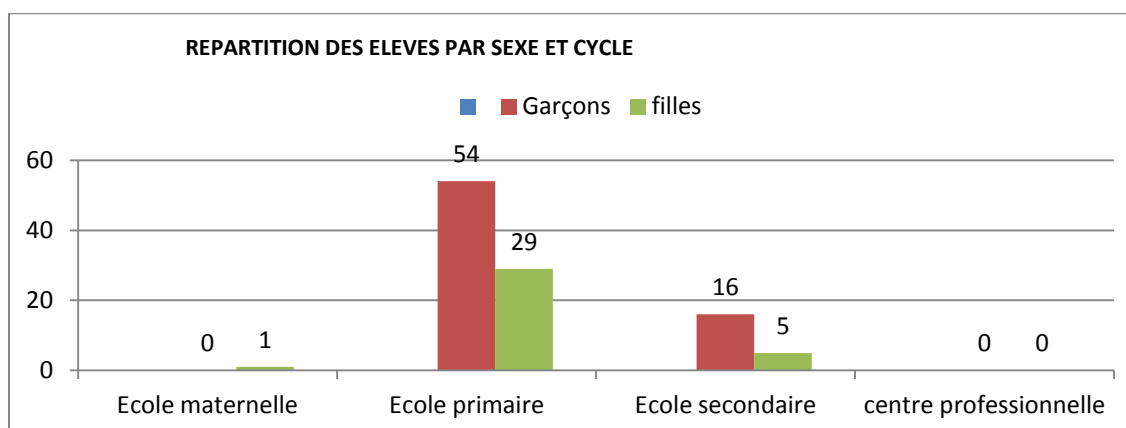
**Tableau n° 12 : Activités réalisées par les bénéficiaires de microcrédits**

N°	Activité	Effectif	%
1	Petit commerce	10	50
2	Transformation des produits alimentaires	6	30
3	Transformation des produits sanitaires	3	15
4	Artisanat	1	5
<b>Total</b>		20	100

**Commentaires du tableau n° 12:** nous avons 10 personnes (soit 50%) qui font le commerce, 6 personnes (soit 30%) font la transformation des produits alimentaires, 3 personnes (15%) font la transformation des produits sanitaires et une personne (soit 5%) fait l'artisanat.

#### **422. Scolarisation des bénéficiaires**

**Figure n° 4 : Répartition des élèves par cycle**



**Commentaires de la figure n° 4 :** Sur 105 élèves scolarisés, il ya 70 garçons (67%) et 35 filles (37%). Selon de cycle de formation, un élève fréquente l'école maternelle (soit 1%), 83 élèves dont 54 garçons et 29 filles sont à l'école primaire et 21 élèves dont 16 garçons et 5 filles fréquentent l'école secondaire. L'inégalité de sexe dans la proportion des filles et garçons est due au recrutement des bénéficiaires dans le programme parce que nous avons plus des garçons que des filles.

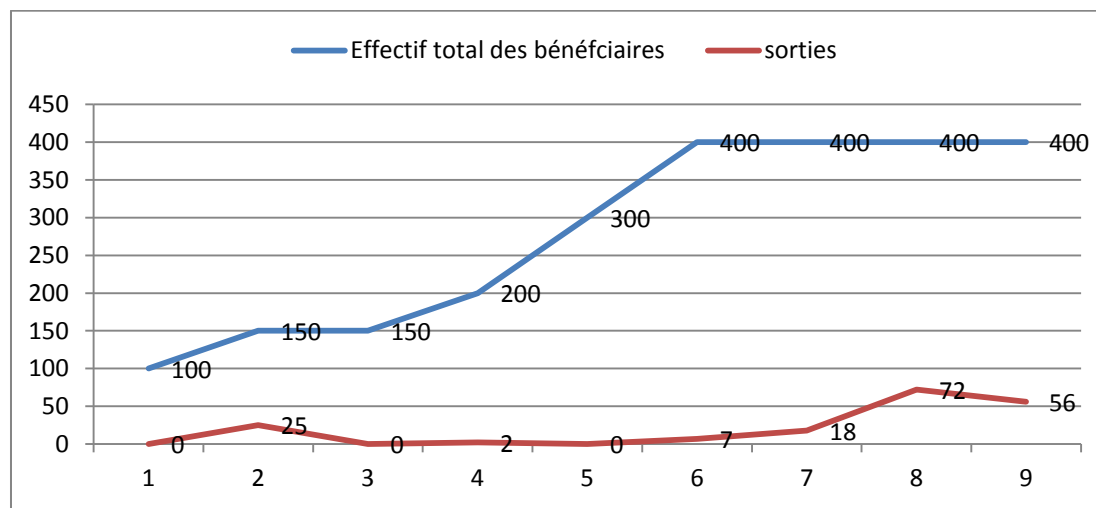
#### **43. Site d'Uvira**

Nous allons présenter les statistiques des élèves qui ont achevé l'école

primaire et secondaire et les activités génératrices des revenus.

### **431. Bénéficiaires du programme**

**Figure n° 5 : Bénéficiaires du site d'uvira**



**Commentaires de la figure n° 5 :** Le Site d'Uvira comptait 100 bénéficiaires au démarrage du programme en 2004, il y a eu augmentation des bénéficiaires pour avoir 150 bénéficiaires en 2005 et 2006, 200 bénéficiaires en 2007, 300 bénéficiaires en 2008 et 400 bénéficiaires 2009 jusqu'en 2012. En outre, nous observons un mouvement des sorties des bénéficiaires du programme en 2005 avec 25 personnes, deux en 2007, sept en 2009, 18 personnes en 2010, 72 personnes en 2011 et 56 personnes en 2012. Le total des sorties est de 197 bénéficiaires. Cette courbe montre que ceux qui sont assistés ont plus de cinq ans dans le programme sans qu'ils ne sortent, ils ne sont pas encore capables de se prendre en charge ou autonome.

### **432. Elevage et agriculture**

**Tableau n° 13: Répartition des AGR par rapport aux ménages**

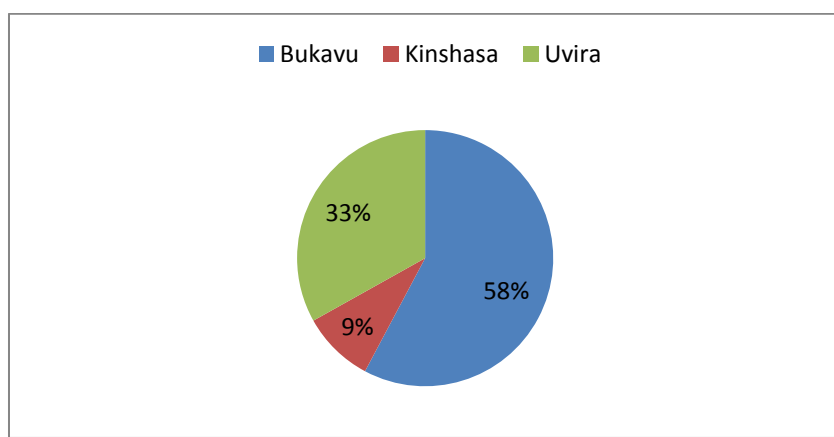
N°	Programme	Effectif	
		Effectif	%
1	Octroi de chèvre comme AGR	17	7,5 %
2	Frais de location de champs pour l'agriculture	27	12 %
3	Ceux qui n'ont encore reçu	182	80,5 %
<b>Total ménages</b>		<b>226</b>	<b>100%</b>

**Commentaires du tableau n° 13 :** sur 226 ménages 17 ménages (7,5%) ont reçu chacun une chèvre, 27 ménages (12%) dont 17 ménages et un regroupement de dix bénéficiaires, 182

ménages (80,5%) n'ont pas encore reçu un appui comme activité génératrice des revenus pour l'année 2012. (Nous n'avons pas eu les données de 2010 à 2011 par manque de base des données).

#### **44. Vue d'ensemble du PRF RD Congo**

**Figure n° 6 : Bénéficiaires du PRF RD Congo en 2012**



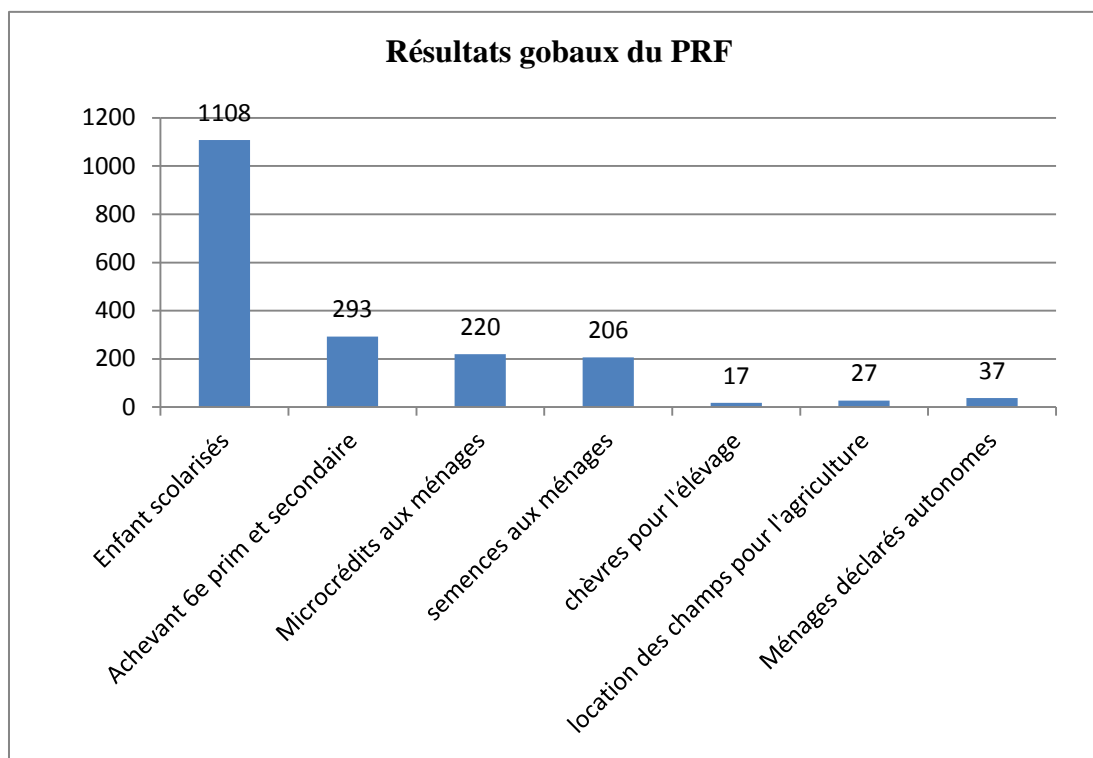
**Commentaires de la figure n° 6 :** PRF de RD Congo assiste 1208 bénéficiaires dont 698 bénéficiaires ( 58%) dans le site de Bukavu, 110 bénéficiaires (soit 33%) pour le site de Kinshasa et 400 bénéficiaires ( soit 33%) pour le site d'Uvira).

**Tableau n° 14 : Autonomisation des ménages par PRF RD Congo**

Ménages	Kinshasa	Uvira	Bukavu	Total	%
Déclarés autonomes	10	15	12	37	6 %
Non autonome	23	211	335	569	94 %
<b>Total</b>	33	226	347	606	100 %

**Commentaires du tableau n° 14 :** Pour le site de Bukavu sur 347 ménages 12 ménages (soit 3,50 %) sont autonomes ; pour le site de Kinshasa sur 33 ménages, 10 ménages (soit 30,3%) sont autonomes et au site d'Uvira sur 226 ménages, 15 ménages (soit 6,6%) sont autonomes. Sur 606 ménages qui comptent le PRF 37 ménages soit 6% sont déjà autonomes.

**Figure n° 7 : Résultats du PRF sur les thèmes traités**



**Commentaires de la figure n° 7 :** les résultats réalisés par le PRF RDC montrent que 1097 enfants scolarisés, 290 élèves ont achevé le cycle primaire et secondaire, 220 microcrédits accordés aux ménages, 17 chèvres accordés aux ménages et 17 champs en location pour l'agriculture. Les résultats de la scolarisation sont élevés puis que ce sont les efforts de trois sites. Pour les semences, l'élevage et l'agriculture on note un effectif moindre puis que les actions limitées sur un seul site se répercutent sur les résultats du programme du pays.

**Tableau n°15 Elèves achevant le cycle primaire et secondaire du PRF RDC**

Cycle	sexe	Bukavu	Kinshasa	Uvira	Total	Proportion d'élèves achevant le cycle
Ecole primaire	Fille	99	4	19	122	<b>0,89</b>
	Garçon	117	7	12	136	
Ecole secondaire	Fille	11	0	2	13	<b>0,59</b>
	Garçon	20	1	1	22	
Total		247	12	34	293	



**Commentaires du tableau n° 15 :** Nous avons 122 filles sur 136 qui ont achevé la 6<sup>e</sup> année primaire. Le rapport fille garçon au cycle primaire est de 0,89. Pour le cycle secondaire, nous avons 13 filles sur 22 garçons qui ont achevé la sixième année secondaire. Le rapport fille garçon du cycle secondaire est 0,59. L'indicateur du rapport fille garçon est de 1. Ce qui note que le programme n'a pas encore atteint ce standard.

**Tableau n°16 : Egalité des sexes dans la scolarisation du PRF**

SCOLARISATION	Bukavu		Uvira		Kinshasa		TOTAL		Rapport fille garçon par cycle
	M	F	M	F	M	F	M	F	
Ecole primaire	191	197	80	72	54	29	325	298	<b>0,91</b>
Ecole secondaire	129	144	75	67	16	5	220	216	<b>0,98</b>
Total	320	341	155	139	70	34	545	514	
<b>Rapport fille garçon par site</b>	<b>1,06</b>		<b>0,89</b>		<b>0,48</b>		<b>0,94</b>		

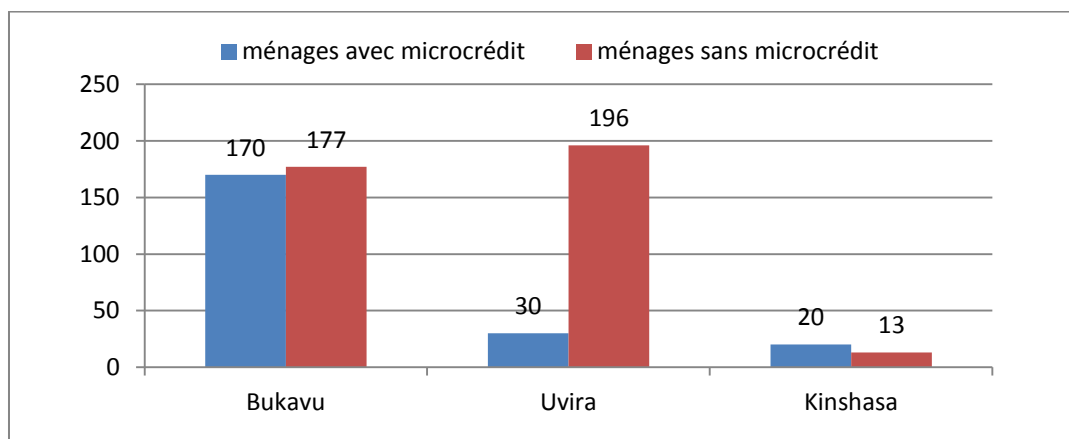
**Commentaires du tableau n° 16 :** Dans le PRF RD Congo, le rapport fille garçon pour le site de Bukavu est 1,06; pour le site d'Uvira c'est 0,89 et celui de Kinshasa c'est 0,48. Dans tous les sites il n'y a pas d'égalité de sexe. A Bukavu, il y a plus des filles que des garçons, à Uvira plus de garçons que des filles, et à Kinshasa les garçons sont plus du double des filles. Le rapport fille garçon à l'école primaire est de 0,91 et à l'école secondaire c'est 0,98.

**Tableau n°17 : Microcrédits accordés aux femmes par rapport aux hommes**

Sexe	Bukavu	Kinshasa	Uvira	Total	%
Femme	128	18	24	170	77,3
Homme	42	2	6	50	22,7
Total	170	20	30	220	100

**Commentaires du tableau n° 17:** Dans le Programme de Renforcement de la Famille 170 microcrédits ont été accordé à Bukavu, 30 microcrédits à Uvira et 20 microcrédits à Kinshasa. En rapport avec le sexe, il a 170 bénéficiaires femmes soit 77,3 % et 50 hommes soit 22,7%. Ce sont les femmes qui sont majoritaires puis que le PRF les favorise pour les amener à une augmentation des revenus dans leur ménage et l'autonomisation.

**Figure n° 8 : Microcrédit accordés aux ménages par le PRF RDC**



**Commentaires de la figure n° 8 :** 220 ménages ont reçu les microcrédits soit 36% et 386 ménages n'ont pas eu accès au microcrédit. Les résultats selon les sites : Bukavu, 170 microcrédits sur 347 ménages soit 49%, pour Uvira c'est 30 AGR sur 226 soit 13% et enfin pour Kinshasa c'est 20 microcrédits sur 33 ménages soit 61%.

**Tableau n°18: Comparaison des résultats PRF aux Indicateurs des OMD**

Objectif	Indicateurs OMD	Indicateur de la RDC 2010	Cible à atteindre en 2015	Résultat PRF RDC
Objectif 1 Réduction de l'extrême pauvreté et la faim	Proportion de la population disposant de moins de un dollars par jour	<b>70</b>	<b>40</b>	Car nos résultats montrent que 22% ont une économie améliorée ce qui dénote que 78 % des personnes sont encore pauvres.
Objectif 2 Assurer l'éducation primaire pour tous	Proportion d'écopier achevant l'école primaire	<b>31,4</b>	<b>100</b>	<b>0,89</b> C'est inférieur à l'indicateur attendu (2015) mais supérieur à l'indicateur national (RD Congo)

Objectif	Indicateurs OMD	Indicateur de la RDC 2010	Cible à atteindre en 2015	Résultat PRF RDC
Objectif 3 Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	Rapport fille garçon dans l'enseignement primaire	<b>0,93</b>	<b>1</b>	<b>0,91</b> c'est inférieur à l'indicateur de l'OMD et l'indicateur national de la RD Congo
	Rapport fille garçon dans l'enseignement secondaire	<b>0,81</b>	<b>1</b>	<b>0,98</b> c'est inférieur à l'indicateur de l'OMD et mais supérieur à l'indicateur national de la RD Congo
	Rapport fille garçon dans l'enseignement secondaire	<b>0,81</b>	<b>1</b>	<b>0,98</b> c'est inférieur à l'indicateur de l'OMD et mais supérieur à l'indicateur national de la RD Congo
	Pourcentage des salariés dans le secteur non agricole qui sont des femmes	<b>34,4</b>	<b>50</b>	Il n'y a pas des femmes qui travaillent dans le PRF.

**Sources :** Rapport national des progrès des OMD 2010 et nos enquêtes

**Commentaires du tableau n° 18:** Les résultats du PRF comparés aux indicateurs des OMD attendus en 2015 montrent que ces objectifs ne sont pas encore réalisés. Il faut continuer de travailler dans cette vision mais améliorer le système de gestion.

Les commentaires se sont limités à faire une interprétation des résultats présentés sous forme de tableaux et des figures, mais il s'avère indispensable de les compléter par des analyses et des discussions des différentes données et en tirer au besoin les conclusions.

## **DISCUSSIONS ET ANALYSES**

Nous analysons les résultats de nos recherches et nous les discutons en vue de vérifier nos hypothèses et tirer les conclusions qui s'imposent. Nous développons les analyses sur les trois éléments suivants : l'analyse des microcrédits et l'autonomisation des femmes et des ménages; les résultats de la scolarisation et les difficultés du programme.

### **51. Analyse des microcrédits**

Les principes de gestion des microcrédits du P.R.F : les bénéficiaires des microcrédits sont les chefs de ménages qui investissent dans les AGR (Activité génératrice de revenu), les microcrédits sont octroyés sans gage ni intérêt, la durée de remboursement est d'une année.

Pour le site de Bukavu, nous constatons qu'il y a eu une croissance des ménages des bénéficiaires de 61 ménages en 2006 pour atteindre 347 ménages en 2011. Il y a une décroissance du taux d'octroi des microcrédits de 97% à zéro en 2010 et 2011 selon la figure n°1.

Les montants des microcrédits remboursés ne suffisent pas pour donner d'autres microcrédits. Le remboursement dépend du montant du microcrédit reçu, car le tableau n°2 montre que ceux qui ont eu 200 à 250\$ américains présentent le taux le plus élevé de remboursement de 54,3 % (confère tableau n°3). Alors que dans ce site 77,1% les bénéficiaires des microcrédits se situent dans le groupe de montant ayant un microcrédit de 25\$ à 180 US \$. Le faible taux de remboursement sous entend que les bénéficiaires n'ont pas réussi à augmenter leurs revenus et quitter la pauvreté. *Une enquête menée auprès de 200 institutions de micro-financement indique que les ONG constituaient plus de la moitié de l'échantillon en 1995. Par contre, elles ne détenaient que 9 % de la totalité des prêts non remboursés et 4% du solde impayé des prêts. Les chiffres montrent aussi que les ONG prêtent de petites sommes et prêtent aux plus démunis. (NARAYAN, 2004).*

Ces chiffres ci-haut évoqués sont de loin supérieurs avec ceux du PRF.

La distribution des montants des microcrédits est dépendante du sexe (confère tableau n°2) puis que le  $X^2$  calculé est 15,4 alors que celui de la table est inférieur soit 7,81, nous confirmons l'hypothèse selon laquelle le montant du microcrédit est dépendante du sexe. La répartition des montants de microcrédit selon le sexe montre que ce sont les hommes qui ont obtenu les

montants les plus élevés et que les femmes qui ont l'effectif le plus élevé par rapport aux hommes ont bénéficié plus les petites sommes de microcrédits.

Le remboursement du microcrédit est indépendante du sexe puis que le  $X^2$  calculé = 2,15 est inférieur à  $X^2$  de la table de Khi-deux qui est de 5,991. Nous a amené à accepter l'hypothèse nulle disant que le remboursement du microcrédit est indépendant du sexe.

## **52. Autonomisation des femmes et des ménages**

Nous référant au tableau n°17, Sur les 220 personnes, chefs de ménage qui ont bénéficiés des fonds des microcrédits, 77,3 % sont des femmes et 22,7 % sont des hommes. Nous tenons à souligner que le PRF a mis un accent sur les femmes pour d'octroi des microcrédits. Les femmes qui ont reçu les microcrédits sont soutenues pour l'augmentation de leurs revenus en vue d'amener la famille à une autonomie. C'est un signal fort pour le Programme Renforcement de la Famille par la contribution à la réalisation de ce troisième OMD : autonomisation de femme.

Le commerce est le plus envisagé par les femmes et représente entre 50% (Site de Kinshasa et 72,7 % (site de Bukavu) des AGR réalisées par les microcrédits parce que la majorité des bénéficiaires du PRF habitent dans la ville (Bukavu, Uvira et Kinshasa). Il importe de noter que le petit commerce est sous l'influence de beaucoup des facteurs du marché (marchandises, vente par crédits aux clients insolubles, le chute de prix, multiplicité des taxes). Pailleurs notre enquête faites auprès des femmes bénéficiaires des microcrédits du PRF du site de Bukavu nous révèle que les activités génératrice des revenus se poursuivent avec un taux de 48% (conformément au tableau n° 9 et 10), nous incitent à croire que les AGR régénère des revenus rentables. Pour ceux qui des bénéficiaires n'exercent plus d'AGR, nous évoquons les raisons suivantes : soit la faillite de l'activité commerciale soit les profits générés par les AGR sont insuffisantes. Ceux qui ne travaillent plus ne peuvent pas espérer l'autonomie sans AGR.

Les efforts personnels du crédeur ne sont pas exclus dans le processus d'accroissement des revenus (par exemple le choix de l'activité et l'effectif des personnes en charge dans le ménage). Pour Nicolla Bocella qui cite : *le rapport (du PNUD) conclut qu'il ne peut y avoir de lutte contre la pauvreté sans l'intervention des gens eux-mêmes et que les inégalités homme-femme est le moteur principal de la reproduction de la pauvreté.* (BOCCELLA et alli, 2005). Ces familles qui n'exercent plus d'AGR (activité génératrice des revenus) n'ont pas atteint l'autonomie. C'est ce que Soladie a constaté à Zabré au Burkina Faso qui cite : La majorité

*des Caisses Villageoises effectue deux crédits par an. L'ACI (Association des Caisses Intermédiaires) des emprunteuses enquêtées ont environs sollicités dix crédits en cinq ans (Soladie, 2010).*

Le site de Kinshasa est le meilleur site en matière des microcrédits car sur 33 ménages que compte le programme 20 ménages ont reçus les microcrédits dont 18 femmes et 2 hommes (confère tableau n°17) tandis que le site d'Uvira, les activités génératrices des revenus se sont limité l'octroi des chèvres pour l'élevage (12%) et location des champs pour l'agriculture 7,5%. C'est le PRF d'Uvira qui a le nombre le plus élevée des ménages sans microcrédits et AGR avec une proportion de 80,5% conformément au tableau n°13.

Il ne suffit pas seulement d'accorder aux femmes le microcrédit mais aussi, il faut aussi y ajouter les mesures d'accompagnement tel que la formation sur gestion des A.G.R, la suivi – évaluation pour déterminer l'impact du microcrédit sur l'amélioration des conditions de vie du ménage. Une des raisons de ne pas atteindre les objectifs du projet : *le suivi n'est pas planifié dès la conception et les moyens affectés au suivi ne sont pas adéquats. (AMOUZOU,2009).* Selon MENOUX la formation des femmes sur les AGR au Bukina Faso portait sur la gestion et marketing, le leadership et prise de décision, mais aussi sur l'hygiène et l'assainissement. (Menoux, 2011).

Les bénéficiaires femmes des microcrédits 50% ont affirmé que les AGR leur permettent de répondre aux besoins primordiaux (manger, eau, électricité, frais scolaires, habillement et soins médicaux) comme nous le notons dans le tableau n°9.

Nous référant à AMINE qui a travaillé sur l'impact du microcrédit sur l'activité économique au Maroc a tiré les conclusions suivantes : *100% des bénéficiaires ont vu augmenter le niveau de leur revenu à l'intérieur du foyer. Cela reflète la bonne gestion de leurs affaires ; Une part représentant à elle seule 80% de la population enquêtée avait senti sa sortie d'une situation de pauvreté après avoir bénéficier du prêt. (Mohamed, 2006).*

Le taux réalisé au Maroc est de loin supérieur que le résultat obtenu dans le PRF. Dans le Programme de Renforcement de la famille, notons que sur les 606 ménages, 386 ménages n'ont pas accédés au microcrédit, les 220 ménages ont obtenus le microcrédit (soit 36%). Parmi les bénéficiaires, les femmes sont majoritaires 77.3 % sont femmes et 52% elles ont déclarés qu'elles n'exercent plus d'activité génératrice des revenus. Il n'y a que 37 ménages soit 6% (Confère tableau n° 14, 17 et figure n°8) qui ont atteint l'autonomie; nous confirmons l'hypothèse selon laquelle les microcrédits accordés aux bénéficiaires pour financer les

activités génératrices des revenus seraient une stratégie inaccessible aux pauvres et ne favorisent pas la réduction de la pauvreté et l'autonomisation des femmes.

### **53. Résultats de la scolarisation**

Le Programme de Renforcement de la Famille aide ses enfants bénéficiaires à accéder à une éducation formelle et informelle. L'appui consiste à payer les frais scolaires et les fournitures scolaires (cahiers, uniformes, mallette....). Les statistiques concernant l'année scolaire 2011-2012 se trouvent dans la figure n°3, nous constatons que sur les 1208 enfants bénéficiaires 1108 enfants scolarisés et 100 enfants qui n'ont pas l'âge scolaire. Les enfants scolarisés fréquentent l'école maternelle, l'école primaire, l'école secondaire et le centre professionnel. Le rapport fille garçon pour tous les enfants scolarisés est de 0,91 à l'école primaire et 0,98 à l'école secondaire.

Soulignons cependant que les résultats des élèves achevant l'école primaire se réfèrent aux années scolaires 2004- 2005 jusqu'en 2011- 2012 pour l'école primaire et 2008- 2009 jusqu'en 2011- 2012 pour l'école secondaire. Nous avons 258 élèves qui ont achevé l'école primaire et 35 élèves ont terminé l'école secondaire. La projection de l'indicateur rapport fille garçon est d'atteindre 1 en 2015 en vue d'éliminer les disparités entre les garçons et les filles à tous les niveaux d'enseignement.

L'appui à la scolarisation ne souffre pas de discrimination, il y a égalité des chances pour les filles et les garçons dans le recrutement et dans la prise en charge. Le PRF de SOS Villages d'Enfants se situe parmi les organisations qui contribuent à la réalisation des OMD en matière d'éducation et contribue à la réduction du non scolarisation des filles. Nous confirmons alors l'hypothèse selon laquelle l'assistance à la scolarisation pouvait avoir un impact sur l'éducation, sur l'égalité des sexes et la scolarisation des filles.

### **54. Les difficultés du programme**

De prime abord, nous explicitons les difficultés de mise en œuvre perçues par les agents du programme et nous les compléterons par les analyses des données recueillis durant le stage et présenterons les propositions pour que le PRF atteigne son but d'autonomisation des ménages.

Prenant le premier volet des difficultés de la mise en œuvre, nos investigations ont retenus cinq difficultés majeures dans l'exécution du Programme de renforcement de la Famille, nous citons : la Sélection mauvaise ou mal définie des bénéficiaires mauvaise ou mal définies,

l'effectif trop élevés des bénéficiaires, les bénéficiaires non coopérants, les moyens financiers et matériels disponibles ne répondent pas aux besoins et la durée d'intervention non adaptée et l'écart entre les montants de microcrédits est trop grand ( le dernier a 25\$ et le premier a 350\$).

Nous explicitons chaque difficulté pour des plus amples éclaircissements. En rapport avec la sélection des bénéficiaires mauvaise ou mal définies : les critères de sélections des bénéficiaires étaient plus basées sur l'aspect orphelin de père et ou de la mère et moins sur la situation de précarité des tuteurs. En ce qui concerne l'effectif trop élevée des bénéficiaires, nous avons 1208 bénéficiaires enfants se trouvant dans 606 ménages. La moyenne est de deux enfants par tuteur pris en charge par le PRF. Le recrutement de beaucoup d'enfants dans un ménage allégera la charge au chef de ménage qui a le microcrédit faciliterai le remboursement de microcrédit durant le période de l'assistance et conduirai plus rapidement à l'autonomie. En rapport avec la durée d'assistance aux bénéficiaires, notons que l'assistance à long terme ne stimule pas les bénéficiaires à redoubler les efforts de développer les AGR et atteindre l'autonomie. La durée de l'assistance doit être fixée et être communiquée aux bénéficiaires dès leur admission dans le programme. Le plan d'intervention est présenté dans les recommandations.

En rapport avec le deuxième volet des propositions pour que le PRF atteigne son objectif d'autonomisation, nous citons les propositions retenues : Recruter plus d'enfants dans un ménage, revoir la durée de l'intervention, planifier les activités selon les moyens financiers disponibles, augmenter les appuis des AGR pour que les ménages atteignent rapidement l'autonomie, augmenter les activités de suivi-évaluation au sein des ménages des bénéficiaires, équilibrer les effectifs des garçons et filles dans le recrutement des bénéficiaires et organiser beaucoup des séances de sensibilisation pour pérenniser les actions du PRF.

*Les évaluations finales des projets confirment régulièrement que les objectifs ont été atteints et que le plus souvent, la viabilité des actions engagées est assurée. Pourtant, dans des nombreux cas, les résultats atteints au terme de l'action disparaissent rapidement, les pratiques et les modes de fonctionnement mis en place sont progressivement abandonné....» (Gaugnard, 1999).*

Les actions menées sur les bénéficiaires en rapport avec l'autonomisation doivent avoir un effet durable pour prévenir l'abandon des enfants. Une évaluation de l'autonomie des familles des bénéficiaires devrait être faite deux ans après l'intervention pour s'assurer que les enfants et les ménages assistés ne retombent dans la vulnérabilité avec le risque d'abandonner les enfants.



## 5. CONCLUSIONS

Dans ce travail nous avons montré la manière dont Programme de Renforcement de la Famille de SOS Villages d'Enfants contribue à la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement. Le programme intervient dans six domaines, notre attention s'est focalisée sur les actions en rapport avec les objectifs du millénaire pour le développement notamment l'appui à la scolarisation, le microcrédit pour l'autonomisation des ménages et l'égalité des sexes.

Ce programme a développé une stratégie d'octroi des microcrédits aux chefs de ménages pour qu'il développe des activités génératrices des revenus afin de prendre en charges leurs enfants lorsque SOS Villages d'Enfants va stopper son assistance.

En rapport avec la réduction de la pauvreté, premier objectif du millénaire pour le développement. L'activité de microcrédit n'a pas connu beaucoup de succès parce que le remboursement n'a pas été total et les délais n'ont pas été respectés. Etant donné que le Programme de Renforcement de la famille n'est pas une institution de micro-finance et celui-ci n'a pas d'expérience en cette matière, la majeure difficulté est que l'organisation n'a pas assez des moyens pour répondre à toutes les demandes des microcrédits et assurer le suivi-évaluation de ses bénéficiaires.

La majorité des bénéficiaires n'ont pas accédé ( 64%) au microcrédit et ceux qui en ont bénéficié, leur AGR n'ont pas bien évolué car peu ont atteint l'autonomie ( 6%) , nous avons conclu en disant que les microcrédits ne sont inaccessibles aux pauvres et ne permettent pas d'atteindre l'indicateur de l'OMD 1 réduction des pauvres de 50% des pauvres d'ici 2015.

Ce sont les femmes qui ont le plus bénéficié des microcrédits et c'est la raison pour laquelle que nous disons que le Programme de Renforcement de la Famille travaille dans l'objectif l'autonomisation des femmes. Les aptitudes des femmes à bien gérer les activités génératrices des revenus et le type d'activité exercé ont une place prépondérante car la plupart font les activités commerciales. Cependant, il n'y a que 6 % des ménages qui ont atteint l'autonomie. Nous avons conclu que la stratégie des microcrédits pour financer les activités génératrices des revenus ne favorise pas la réduction de la pauvreté et l'autonomisation des femmes.

En vue de la réalisation de l'éducation primaire pour tous, c'est une réussite pour le Programme de Renforcement de la Famille qui a contribué à la scolarisation des enfants à l'école primaire et secondaire depuis 2004 jusqu'en nos jours. Ceci a permis aux garçons et filles d'achever les études primaires et secondaires. Cette action est en rapport avec la scolarisation pour tous et l'égalité des sexes. Au niveau du primaire le rapport fille garçon dans le PRF est de 0,91 alors que cet indice au niveau national de la RD Congo c'est de 0,93.

Au niveau du secondaire, le rapport fille garçon est 0,98 alors qu'en RD Congo c'est à 0,81. Bien que dans chaque site il y a des différences dans la proportion des filles et garçons mais la politique générale de SOS Villages d'enfants accorde toutes les chances aux enfants sans discrimination des sexes. Nous avons confirmé notre hypothèse que l'assistance scolaire contribue à l'éducation, l'égalité des sexes et la scolarisation des filles.

La comparaison des résultats avec les indicateurs des OMD en 2015, nous a amené à dire que le programme de Renforcement de la Famille a des indicateurs appréciables mais n'a pas encore atteint les standards envisagés pour 2015.

Le Programme de Renforcement de la famille a des difficultés de gestion, parce que la durée d'intervention n'est pas respectée et la gestion des microcrédits souffre des défaillances. Nous avons conclu que ces difficultés de mise en œuvre font que l'impact sur l'autonomisation soit faible. Il s'avère indispensable de penser à une redéfinition des principes de gestion du programme.

Le développement d'un partenariat avec les organisations non gouvernementales internationales qui interviennent dans les objectifs du millénaire et le droit de l'enfant peut permettre SOS Villages d'Enfants à aider les orphelins et les enfants vulnérables et rayonner davantage dans les communautés de la République Démocratique du Congo.

## **6. RECOMMANDATIONS, PERSPECTIVES ET LIMITES**

Nous présentons dans cette rubrique les recommandations et les limites du travail.

### **71. Recommandations et perspectives**

Après avoir fait le stage dans le PRF, nous avons observé le système de travail et avons constaté les quelques difficultés du programme. Nous avons fait des analyses en nous référant aux principes de gestion des organisations, notre contribution consiste à offrir nos recommandations suivantes :

1. Qu'un assistant PRF soit responsable de 200 enfants se trouvant dans environ 40 à 50 ménages. Cet assistant PRF s'occupera de toutes les activités du PRF dans le ménage (la scolarisation, des soins médicaux, AGR, recouvrement, suivis, plan de développement de la famille. Cette approche correspond avec l'identité de l'organisation qui travaille avec le système familial à l'instar de la mère SOS et l'éducateur des jeunes.
2. Uniformiser le montant du microcrédit : accorder à un microcrédit de 200 dollars par ménage du programme permettra de placer tous les bénéficiaires dans les mêmes conditions.
3. Quatre types d'évaluation : une évaluation de l'état du ménage avant l'intervention (*ex-ante*), une évaluation intermédiaire, une évaluation finale et après l'intervention (*ex-post*) c'est-à-dire deux ans après l'intervention sont recommandées.
4. Planifier l'intervention pour 4 ans pour l'autonomisation des ménages.

Le temps est un facteur important dans la gestion des projets. Selon Chan KIM : « tous les acteurs économiques sont soumis à des influences extérieures qui, avec le temps, affectent leurs activités... ce travail sur le temps est sans doute l'approche la plus difficile, mais elle peut être pratiquée de manière tout aussi rigoureuse ». (KIM, 2003).

**Nous proposons les stratégies et le plan opérationnel suivant:**

1. **Stratégies :** voici deux stratégies, primo la sélection des bénéficiaires à base d'indicateurs de pauvreté (pour bien choisir les véritables vulnérables) et secundo, un microcrédit pour chaque ménage.
2. **Plan opérationnelle :**

**1<sup>ère</sup> année** : Elaboration du cadre logique du projet ; Prise en charge en scolarisation, soins médicaux et Sensibilisation et formation sur les AGR et l'entrepreneuriat et octroi des microcrédits.

**2<sup>ème</sup> année** : prise en charge en scolarisation et soins médicaux, et remboursement des microcrédits et évaluation à mi-parcours.

**3<sup>ème</sup> année** : prise en charge en scolarisation et soins médicaux et recouvrement des microcrédits non payés.

**4<sup>ème</sup> année** : suivi et évaluation des ménages en autonomisation. Le tuteur prend en charge toutes les dépenses qui étaient prise en charge par le PRF et l'assistant PRF jouera le rôle de suivi et évaluation et surtout vérifier si ses activités génératrices des revenus se poursuivent. Faire sortir les bénéficiaires qui auront atteint l'autonomie. Faire l'évaluation de ce groupe. Procéder au recrutement d'autres bénéficiaires.

3. Que SOS Village D'Enfants développe un partenariat avec les organisations internationales qui interviennent dans les objectifs du millénaire pour le développement pour soutenir les actions du Programme de Renforcement de la famille.

## **72. Les limites**

Ce travail s'est limité sur le management du Programme de Renforcement de la Famille de la RDC et déterminer les résultats qui contribuent à la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement. Cette dimension nous amené à analyser trois sur six domaines d'activités du PRF : le microcrédit, la scolarisation et l'assistance nutritionnelle. Nous n'avons pas jeté le regard sur l'enregistrement des enfants à l'état civil, les soins médicaux et l'assistance en habitat.

L'analyse du programme s'est limité au fonctionnement du programme et l'évaluation de l'impact s'est limitée sur la satisfaction des six besoins essentiels dans la globalité, ce qui revêt un aspect qualitatif et la poursuite des activités génératrices de revenus du ménage. Comme tout travail humain n'exclut pas les imperfections, nous laissons porte ouverte à l'évaluation de tout le programme mais aussi une évaluation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en 2015.

### **BIBLIOGRAPHIE (Livres et articles)**

1. AMINE Mohamed, *Impact du microcrédit sur l'activité économique*, mémoire licence inédit, université Sidi Mohammed Ben Abdellah, 2006.
2. AMOUZOU Essé, (2009), *Pourquoi la pauvreté s'aggrave-t-elle en Afrique noir*, Ed. L'Harmattan, Page 177
3. Banque mondiale, *Genre et développement économique*, Ed. Saint-Martin, 2003, page 154.
4. BIKUBANYA Bashige Lucette, *Mesures de pauvreté et pauvreté des mesures*, mémoire de licence en sciences économiques et gestion, Option économie rural, Université catholique de Bukavu (U.C.B) ; septembre 2013.
5. BOCELLA Nicolas et alli, (2005), *Développement, inégalités, pauvreté*, Ed. Karthala, page 131-142.
6. BRILMAN Jean, (1998), *Les meilleurs pratiques de management*, éd ; Organisations, 1998, Page 294).
7. COULIBALY Ber-Zan, *Cours de gestion axé sur les résultats*, Institut International de l'Ingénierie Eau et Environnement, à Ouagadougou. Année 2011-2012
8. DIALLO Mamadou Bhoie et alli (2009); *Les déterminants des disparités entre filles et garçons en matière de scolarisation en Moyenne Guinée, Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Education, Edition 2009*
9. DETRIE Jean-Pierre, (1997), *Strategor, Politique générale de l'entreprise*, 3<sup>e</sup> édition, Ed. Dunod, Page 459
10. GRAUGNARD Gilbert et alli, (1999) *Guide méthodologique l'évaluation de l'impact*, Ed. CIEDEL, page 7.
11. KACOU-AMONDJI Hyacine (2011), *La microfinance au Gabon: L'accès des femmes au microcrédit dans le projet d'appui au développement du microcrédit au Gabon(PADMG) ;* mémoire de maitrise en science politique à l'Université de Montréal.
12. KARIMA Boudedja (2007), *Microfinance et ONG : Bilan et analyse diagnostic du fonctionnement du dispositif de microcrédit à l'ONG Algérienne Touiza en vue de la création d'une institution de microfinance*, Thèse de master of Science à l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier.
13. KIM Chan, (2003), *les meilleurs articles de la Harvard Business Review sur l'innovation*, Ed. Organisation,

14. KOJOUE Kamga Larissa, *Enfants, Sida et Objectifs du millénaire pour le développement ; quels modèles et capacités d'action*, 2011.
15. LIFUTA MISENGA, *L'autonomisation des femmes en RD. Congo*, mémoire licence inédit, UNIKIN, 2004 – 2005.
16. LIONEL, *Manager un projet avec succès*, Ed, ESF, 2005, Page 84.
17. MAIWEN et Guégan, *Entreprise et innovation à la base de la pyramide*, juin 2011.
18. MALAM Maman et Boubacar, *Education et pauvreté au Niger ; décembre 2006*.
19. MENOUX Marlène, *Le Genre comme soutien des activités génératrices des revenus des femmes de l'alimentation de rue à Ouagadougou ; étude de cas du projet AGLAE*, mémoire en master spécialisé « organisation internationale OIG, ONG à l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, 2010-2011.
20. NARAYAN Deepa, (2004), *Autonomisation et réduction de la pauvreté*, Ed. Saint-Martin, Page 18, 70, 232.
21. PNUD, *Evaluation de la contribution du PNUD aux résultats des activités de développement en RDC*, Rapport final, page 74.
22. PNUD, *PNUD et OMD, Profil du Sud- Kivu*, 2009.
23. RDC, *Rapport national des progrès des OMD 2010*, page 28.
24. ROBBINS Stephen et all (2008), *Management, l'essentiel des concepts et des pratiques*, 6<sup>e</sup> édition, Ed Pearson Education, Paris, page 94.
25. SOLADIE Anne-Sophie (2010), *Microfinance et empowerment des femmes rurales au Burkina Faso, Etudes des cas du réseau des caisses populaires du Burkina Faso*, mémoire master inédit, Institut d'Etudes politiques de Toulouse, 129 pages.
26. SOS-KINDERDORF International; *Document de travail - Manuel des Programmes de Renforcement de la famille*, janvier 2007, page 3.
27. SOS-KINDERDORF International; *Collecte de fonds*, annexe.
28. TRABELSI Jamel et all, *Les inégalités dans le domaine de l'éducation en Turquie*, Région et Développement N° 34 – 2011.
29. VALLET Stephanie, *L'autonomisation économique des femmes dans l'espace francophone*, Session de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie ; Réseaux Femmes parlementaires, Kinshasa, 5- 8 juillet 2011.

**Sites internet :** [www.undp.org.africa/document/mdg/drc\\_june2010.pdf](http://www.undp.org.africa/document/mdg/drc_june2010.pdf) consulté le 27/07/13  
[www.statistiques-mondiales.com](http://www.statistiques-mondiales.com) consulté le 28 juillet 2013  
<http://hdr.undp.org/fr/statistiques/ipm/> consulté le 30 juillet 2013

**Annexe 1 : Questionnaire d'enquête sur les activités génératrices des revenus (microcrédit) du PRF**

**Consigne** : mettez le signe X dans la case de la réponse

**A. Identité**

Nom et post nom : .....

Age :.....Sexe : masculin  féminin

Adresse.....

Etat-civil : Marié  Divorcé  veuf ou Veuve

Autre:.....Nombres d'enfants pris charge.....

**B. Questionnaire**

1. Exerceriez-vous une activité régénératrice des revenus avant de recevoir les fonds du Programme de renforcement de la Famille (PRF) de SOS Villages d'Enfants?

OUI  NON

2. Quelles activités avez-vous réalisées avec les fonds reçus du PRF ?

Commerce  Élevage  Agricole  Artisanale

Autres :.....

3. Vos activités se poursuivent t-ils ? NON  OUI

Pourquoi ?.....

4. Est-ce que vos activités génératrices des revenus financés par le PRF vous permettent d'atteindre l'autonomie (c'est-à-dire répondre aux besoins primordiaux de la vie telle que manger, eau, électricité, frais scolaires, habillements et soins médicaux)

Oui  Non

5. Selon vous qu'est ce que l'on doit faire à la femme pour qu'elle atteigne une autonomie ?

a).....

b).....

c).....

d).....

**Annexe 2 : QUESTIONNAIRE D'ENQUETE SUR LA MISE EN OEUVRE**

Objectif : Amener le personnel à identifier des difficultés de mise en œuvre du PRF.

Consigne : nous avons pensé aux 10 difficultés regroupés dans le tableau ci-dessous, prière de mettre le signe X dans l'une des deux cases correspondantes à chaque difficulté.

1. Difficultés de mise en œuvre

N°	Difficultés de la mise en œuvre	Inexistant	Existant
1	Sélection des bénéficiaires mauvaise ou mal définis		
2	Effectif trop élevé des bénéficiaires		
3	Bénéficiaires non coopérants		
4	Effectif du personnel trop réduit et non stable		
5	Durée de l'intervention non adaptée		
6	Moyens financiers et matériels disponibles ne répondent pas aux besoins		
7	Conception du programme : le but et objectifs ambitieux		
8	Bailleurs des fonds trop exigeants en matière des règles d'exécution du programme		
9	Manque des bailleurs des fonds permanent		
10	Contexte environnemental difficile (situation économique, social, familial...)		

2. Quels sont vos propositions pour que le PRF atteigne son objectif d'autonomisation des familles ?

1/.....

2/.....

3/.....

4/.....

Merci de votre participation!



**Annexe 3 : Fiche des données sur le Programme de Renforcement de la Famille**

Site de :

Responsable :

<b>Désignation</b>	<b>Masculin</b>	<b>féminin</b>	<b>Total</b>
Nombre total des bénéficiaires			
Nombres total des ménages/ tuteurs			
Effectif des enfants scolarisé à l'école maternel			
Effectif des enfants scolarisé à l'école primaire			
Effectif des enfants solarisé au secondaire			
Effectif des enfants scolarisés dans les centres de formation professionnel			
Effectif des élèves qui ont terminée la 6 <sup>e</sup> année primaire garçon			
Effectif des élèves qui ont terminée la 6 <sup>e</sup> année secondaire			
Effectif des élèves qui ont terminée le centre de formation professionnelle			
Nombre des tuteurs ou tutrices sorties du programme			
Nombres des enfants sorties du programme			
Nombre des bénéficiaires des microcrédits			
<b>Activité génératrice des revenus ? (AGR)</b>			
Nombres des ménages qui ont reçu une chèvre			
Effectif des ménages qui ont eu les frais de location de champs pour l'agriculture			
Effectif des ménages déclarés autonomes (tuteur)			
Durée d'intervention ou d'existence du PRF			

**Tulinabo Luc Tél : 0998 68 12 59 ou 085 3136 725 / Email : tuliluc@yahoo.fr**

<b>TABLE DES MATIERES</b>	<b>page</b>
Epigraphe, dédicace et remerciements.....	ii - iv
Résumé et Abstract.....	v - vi
Liste des abréviations.....	viii
Sommaire.....	1
Liste des tableaux.....	2
Liste des figures .....	3
<b>1. INTRODUCTION.....</b>	<b>4</b>
10. Introduction générale.....	4
11. Contexte et justification .....	5
12. Problématique.....	7
<b>2. HYPOTHESES ET OBJECTIFS.....</b>	<b>9 - 10</b>
<b>3. MATERIEL ET METHODOLOGIE.....</b>	<b>11</b>
31. Démarches des accords de stage et Présentation de SOS Villages d'Enfants...11	
32. Méthodologie.....	12
33. Choix des indicateurs.....	16
34. Revue de littératures empiriques.....	19
<b>4. RESULTATS.....</b>	<b>22</b>
41. <b>Site de Bukavu</b> .....	22
42. <b>Site de Kinshasa</b> .....	29
43. <b>Site d'Uvira</b> .....	30
44. <b>Vue d'ensemble du PRF RD Congo</b> .....	32
<b>5. DISCUSSIONS ET ANALYSES.....</b>	<b>37</b>
<b>6. CONCLUSIONS.....</b>	<b>42</b>
<b>7. RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES.....</b>	<b>44</b>
BIBLIOGRAPHIE.....	46
ANNEXES.....	48 - 50